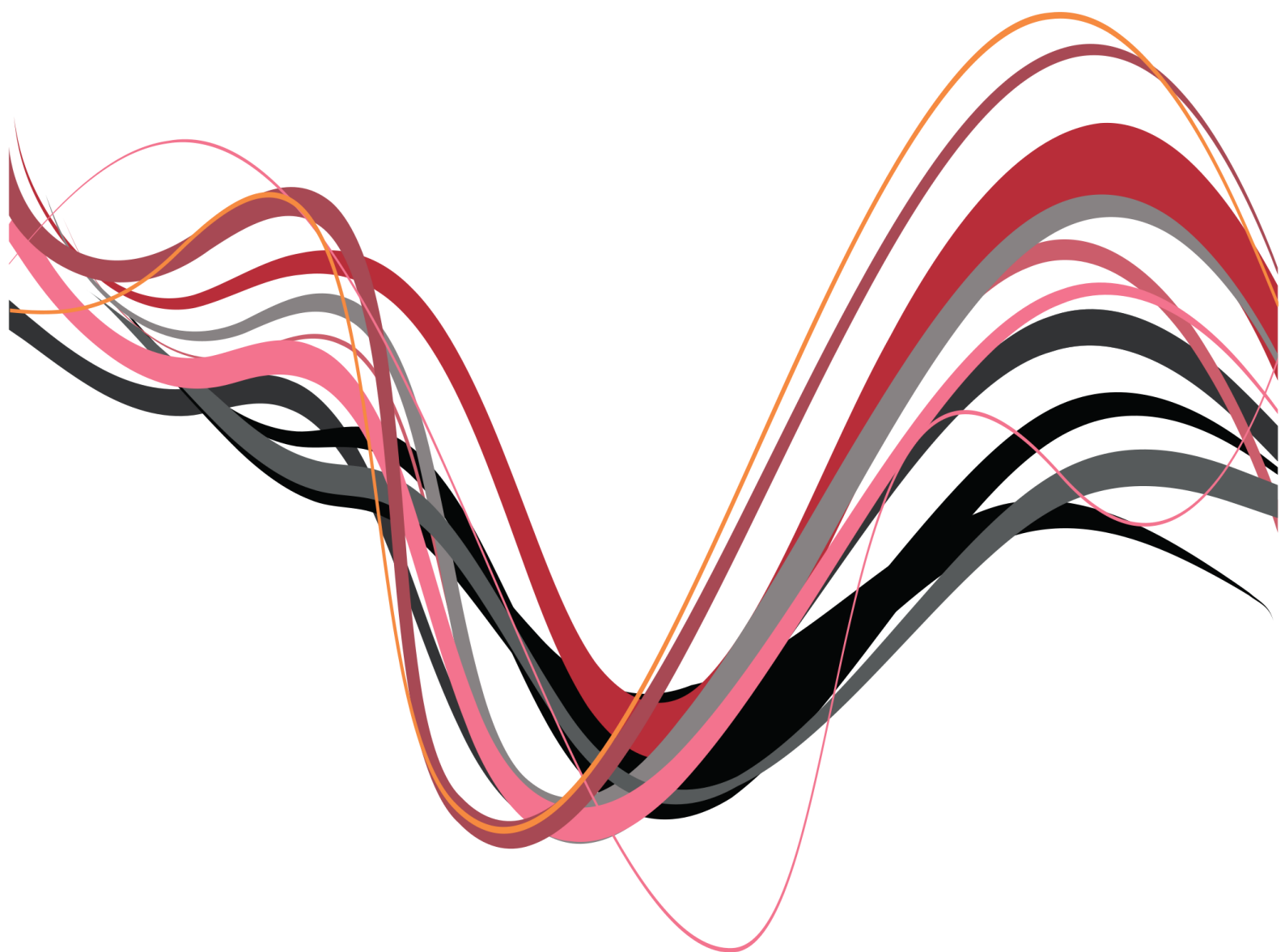




# 2018

## Rapport d'activités







## Table des matières

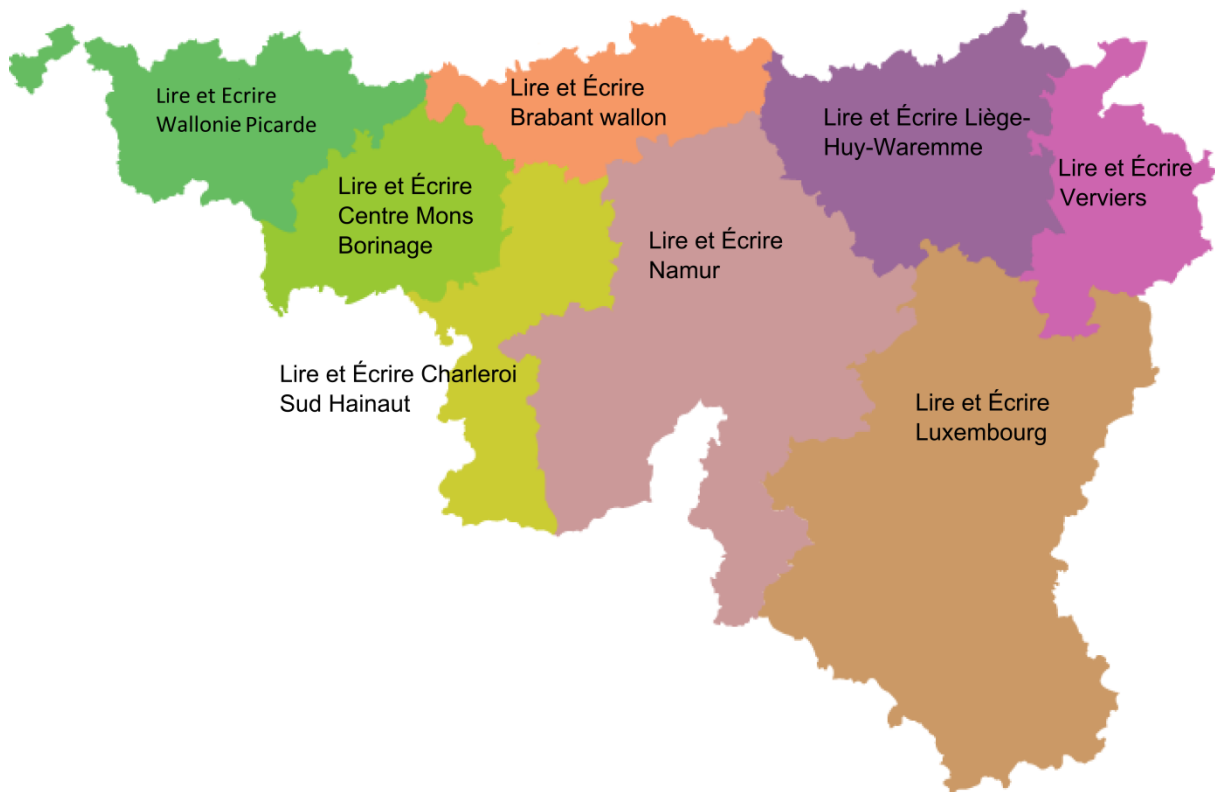
|   |           |
|---|-----------|
| Introduction .....  | 4         |
| <b>Chapitre 1 – Les missions de Lire et Écrire en Wallonie .....</b>              | <b>6</b>  |
| 1.1. Mission politique .....  | 6         |
| 1.2. Mission de services aux régionales .....                                     | 6         |
| 1.3. Mission de coordination de projets communs .....                             | 6         |
| <b>Chapitre 2 – Les actions de Lire et Écrire en Wallonie .....</b>               | <b>7</b>  |
| 2.1. Les actions en lien avec la mission politique .....                          | 7         |
| 2.2. Les actions en lien avec la mission de service aux régionales .....          | 16        |
| 2.3. Les actions en lien avec la mission de coordination de projets communs ..... | 27        |
| <b>Chapitre 3 – Les mandats de Lire et Écrire en Wallonie .....</b>               | <b>32</b> |
| 3.1. L'Interfédé des CISP .....   | 32        |
| 3.2. La Fesefa .....  | 33        |
| 3.3. Le comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes .....      | 34        |
| <b>Chapitre 4 – Le fonctionnement de Lire et Écrire en Wallonie .....</b>         | <b>36</b> |
| 4.1. L'équipe .....   | 36        |
| 4.2. Les Instances .....  | 36        |
| 4.3. Les groupes de travail structurels .....                                     | 38        |
| <b>Chapitre 5 – Les perspectives 2019 .....</b>                                   | <b>40</b> |
| <b>Annexes .....</b>  | <b>41</b> |

## Introduction

Issue des mouvements ouvriers chrétien et socialiste, Lire et Écrire a pour but de promouvoir et de développer l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles en vue :

- d'attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la persistance de l'analphabétisme et sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions ;
- de promouvoir le droit à une alphabétisation de qualité pour tout adulte qui le souhaite ;
- de développer l'alphabétisation dans une perspective d'émancipation et de participation des personnes, et de changement social pour plus d'égalité.

Au niveau de la Région wallonne, cette mission est portée par Lire et Écrire en Wallonie et les huit régionales wallonnes<sup>1</sup> dont nous assurons la coordination. Celles-ci constituent des entités autonomes dotées chacune d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale propres et d'un plan d'actions adapté au contexte dans lequel elles mènent respectivement leurs actions. Toutefois, partageant des valeurs et objectifs communs, tels que formulés ci-avant, les régionales mènent leurs actions dans le cadre de stratégies et positions coordonnées, et partagent une série de projets communs.



---

<sup>1</sup> Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Charleroi-Sud Hainaut, Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers et Lire et Écrire Wallonie picarde.

Lire et Écrire considère que l'illettrisme n'est pas un problème individuel mais a pour cause et conséquence l'oppression et l'exclusion sociale, culturelle, politique et économique en œuvre dans notre société. C'est pourquoi l'alphabétisation ne peut se développer sans action collective de transformation sociale. Elle vise à prévenir et combattre les inégalités pour construire une société plus juste et équitable, plus solidaire et démocratique. Ainsi, Lire et Écrire en Wallonie inscrit ses actions dans une perspective politique qui vise conjointement :

- la défense des droits fondamentaux ;
- la transformation des rapports sociaux permettant de sortir des rapports dominants-dominés et de toutes les formes d'oppression et d'exclusion ;
- la participation et l'émancipation de tous. Cette position rejoint la conception de l'alphabétisation comme « un vecteur d'intégration et de cohésion sociale ».



# CHAPITRE 1 – LES MISSIONS DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

## 1.1. Mission politique

Lire et Écrire en Wallonie a pour but le développement et la reconnaissance de l’alphabétisation en Région wallonne.

Cette mission lui confère une responsabilité globale et un statut particulier vis-à-vis des pouvoirs publics : être l’interlocuteur politique sur les questions d’alphabétisation. C’est à ce titre notamment que Lire et Écrire en Wallonie représente le secteur associatif auprès du comité de pilotage de la Conférence interministérielle sur l’alphabétisation des adultes, à côté de Lire et Écrire Bruxelles et de Lire et Écrire Communauté française.

Dans le cadre de cette mission, la coordination wallonne porte aussi un mandat auprès de l’Interfédération des CISP et, avec quatre autres fédérations<sup>2</sup>, promeut et défend le secteur de l’insertion socioprofessionnelle auprès des pouvoirs publics wallons.

## 1.2. Mission de services aux régionales

Les huit régionales coordonnées par Lire et Écrire en Wallonie sont des ASBL autonomes qui participent à l’élaboration d’un projet global et commun autour de l’alphabétisation. En appui aux actions et projets portés par ces huit régionales, Lire et Écrire en Wallonie développe divers services pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs activités. Ces services vont de la construction d’un plan d’actions, à l’élaboration d’outils et de procédures communes et coordonnées en passant par le soutien à la gestion administrative et financière ou la réalisation de recherches-actions en réponses à des questions méthodologiques posées par les régionales. Ces services sont organisés tant de façon collective que de manière individuelle.

## 1.3. Mission de coordination de projets communs

Cette mission a pour but d’organiser la concertation et la cohérence de la mise en œuvre des projets coordonnés en lien avec le plan d’actions commun au niveau wallon et ceux de chacune des régionales. Cette coordination de projets consiste essentiellement en des actions de sensibilisation et de développement de partenariats et se mène également autour des pratiques d’accueil et d’orientation des personnes qui se présentent à Lire et Écrire.

En complément de ces trois missions, le conseil d’administration de Lire et Écrire en Wallonie a doté la coordination wallonne d’une mission d’accompagnement des régionales afin d’assurer la validité des données, la conformité et le respect des règles et procédures appliquées par les régionales dans le cadre des dossiers coordonnés.

---

<sup>2</sup> ACFI, AID, ALEAP et CAIPS.

## CHAPITRE 2 – LES ACTIONS DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

### 2.1. Les actions en lien avec la mission politique

#### 2.1.1. Décret CISP et questions liées à la politique d'insertion socioprofessionnelle

Pour rappel, ce qui concerne la politique d'insertion socioprofessionnelle en Wallonie est gérée au niveau de Lire et Écrire en Wallonie en étroite collaboration avec l'Interfédération des CISP. Ce partenariat est développé plus en détail dans la partie mandat de ce rapport. L'interfédération des CISP est le représentant sectoriel et l'interlocuteur auprès des pouvoirs publics.

Les enjeux ISP, qui au-delà de répondre aux besoins du public principalement demandeurs d'emploi, sont fondamentaux pour les Régionales de Lire et Écrire. L'ISP est la source de financement structurelle la plus importante en Wallonie pour réaliser les actions de formation en alphabétisation. Elle représente entre 40 et 88 % des moyens suivant les régionales.

#### Mise en œuvre du décret CISP

L'année 2018 a été la première année où la réglementation a été appliquée pendant toute l'année. Pour les opérateurs poly-subventionnés, un effet pervers pressenti lors de sa mise en route s'est confirmé : le fait de geler, au niveau de l'affectation du temps de travail du personnel, une situation au 01/7/2017.

Un travail d'appropriation des outils et de leur articulation avec les autres outils développées par Lire et Écrire doit encore être réalisé. Les demandes, les exigences de la réglementation CISP sont perçues principalement comme des contraintes administratives. Un travail sera proposé sur cette thématique en 2019.

#### Une nouvelle réforme de l'AGW CISP

Profitant d'une incohérence entre le décret et l'arrêté, le Gouvernement wallon a mis sur la table une proposition de modification de l'AGW. Ces modifications non négociées et non votées (en 2018) concernent à la fois des éléments fondamentaux qui pourraient avoir un impact dans la relation aux stagiaires (limitation à 15 % des heures assimilées par stagiaire, les éléments d'insertion sociale disparaissant des critères d'évaluation), mais aussi dans l'organisation du système (suppression du subventionnement forfaitaire, instauration d'un guide des dépenses éligibles).

Le secteur s'est très vite et très fortement mobilisé autour de ces enjeux.



### 2.1.2. Convention RW Alpha

Une nouvelle convention a été signée entre la Région wallonne, représentée par le ministre de la Formation et le ministre de l'Action sociale et, Lire et Écrire Wallonie. Cette convention porte sur une période de trois ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020. Elle accorde à Lire et Écrire et ses huit régionales une subvention annuelle de 1.100.000 € à charge du ministre de la Formation et de 449.000 € à charge du ministre de l'Action sociale.

#### Les objectifs de la convention

La convention fixe les objectifs suivants :

#### **1. Objectif « Sensibilisation et développement partenarial »**

Renforcer la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme et lutter contre les discriminations dans l'insertion sociale et professionnelle liées à une non-maîtrise des savoirs de base.

L'analphabétisme demeure un tabou dans la société, d'où la méconnaissance persistante du phénomène et des processus et dispositifs d'alphabétisation (alpha). Cela concerne aussi les professionnels en contact avec les publics qui peinent à détecter l'analphabétisme (on n'oriente pas - ou mal - les personnes vers l'alpha) ou qui attribue souvent, à tort, diverses difficultés à un problème d'analphabétisme (on oriente erronément vers l'alpha).

Les acteurs de formation et d'insertion socioprofessionnelle ont tendance à orienter les personnes qui présentent des difficultés d'analphabétisme vers l'alpha, comme préalable à toute autre



formation. Dès lors, les personnes perçoivent les filières d'alpha comme des filières de relégation. On ne privilégie pas assez les processus concomitants permettant aux personnes d'avancer dans leur projet professionnel.

Il y a de nombreux clichés négatifs attachés à l'alphabétisation qui constituent autant de freins à l'entrée des publics en formation - les personnes analphabètes n'osent pas entrer dans des dispositifs de formation ni même afficher leurs difficultés avec la lecture et l'écriture

## **2. Objectif « Accueil, orientation, accompagnement des personnes »**

Renforcer l'accompagnement des personnes qui s'adressent à Lire et Écrire.

L'identification des besoins, demandes et motivations des personnes qui se présentent ou sont orientées vers nos structures n'est pas évidente. Une fois en formation, le parcours des publics en alpha est jalonné d'obstacles, de problématiques multiples qui sont des freins tant à leur processus de formation que d'insertion socioprofessionnelle. Il est difficile de les orienter vers des formations complémentaires (concomitantes ou post-alpha), d'identifier avec eux la suite de leur processus d'alpha. L'orientation en début de formation ou à la sortie de celle-ci est difficile compte tenu de la méconnaissance de la problématique

## **3. Objectif « Formation »**

*Formation de formateurs* : Renforcer les compétences des formateurs/trices et les outiller afin de répondre au mieux aux besoins des personnes en formation.

Concernant la formation des formateurs, le travail de formateur en alpha est complexe. En effet, l'alphabétisation ne se restreint pas à l'acquisition de compétences linguistiques mais constitue un outil au service d'un projet plus global d'insertion sociale, professionnelle... Il est par ailleurs difficile d'inscrire son personnel encadrant (travailleurs et bénévoles) dans des processus de formation à la fois, concertés et motivants pour eux, et à la fois, pertinents et adaptés aux besoins de la structure et de ses apprenants. Il y a une insuffisance d'une offre de formation continuée accessible et adaptée aux besoins des travailleurs et bénévoles de l'alpha, en général

*Formation des publics* : Mettre en place une offre de formation pour les publics en réaffiliation sociale, pour l'alphabétisation des personnes étrangères, pour les travailleurs.

## **4. Objectif « Coordination/articulation avec les opérateurs existants »**

Créer du lien avec les autres opérateurs en matière d'alphabétisation et d'alphabétisation des personnes étrangères. Mise en place et partage de boîtes à outils communes avec les autres opérateurs alpha.

On constate une insuffisance de collaborations, de partages, d'articulations entre opérateurs d'alpha au niveau d'un même territoire. Il y a également un manque de cohérence, de complémentarité et de coordination des actions d'alpha et des difficultés d'articulation avec d'autres opérateurs partenaires intervenant dans le parcours des publics

Contribuer à la réalisation de l'état de lieux en matière d'alphabétisation et alphabétisation des personnes étrangères réalisé au niveau du comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation en Fédération Wallonie Bruxelles et contribuer à la récolte d'informations au niveau de la Wallonie.

Les objectifs de la convention sont développés à la fois au niveau des régionales et de la coordination en tant que tel. Le présent rapport ne reprend que les actions développées par la coordination.

### L'action menée par la coordination wallonne

La coordination mène, dans le cadre de la convention, les actions suivantes :

- Représenter le secteur de l'alpha par la participation active à des réunions et rencontres avec différents partenaires, par un travail de réseau en vue de construire et de soutenir un positionnement sectoriel, par des actions de communication, de sensibilisation et d'éducation, par la diffusion de recherches, notes et analyses.
- Organiser la récolte et synthétiser les données des régionales dans la mise en œuvre de la convention et de ses actions cofinancées, produire des données et des statistiques dynamiques sur l'offre, la demande et les besoins d'alpha sur le territoire wallon, notamment par le développement de la base de données des apprenants.
- Organiser la mise en réseau, le soutien, l'accompagnement méthodologique des régionales par l'organisation de groupes de travail et d'échanges de bonnes pratiques, par la production et la diffusion d'outils méthodologiques, de modèles de documents, d'information et de conseils, ce qui permet de soutenir la professionnalisation du secteur.
- Promouvoir l'accès des travailleurs et des bénévoles du secteur à la formation continuée, notamment via le dispositif de congé éducation payé.
- Organiser le partage de bonnes pratiques en matière de formation entre les régionales.
- Identifier les besoins en formations du réseau LEE, l'offre existante pour les métiers de l'alpha, la compléter par l'organisation d'une offre de formations spécifiques ; informer et sensibiliser le réseau LEE sur les possibilités de formations continuées.
- Être facilitateur pour le travail des régionales en incitant notamment à la mise en place de formations concomitantes par la signature de conventions cadres avec des organismes partenaires et en levant des freins administratifs qui rendent difficile le développement de formation concomitantes ou adaptées...

Ces actions sont décrites de manière plus précise pour l'année 2018 dans les parties *ad hoc* de ce présent rapport d'activités. En particulier, la coordination wallonne a mené des groupes de travail avec les régionales pour leur offrir un soutien administratif et pédagogique dans le cadre de l'objectif 1, 2 et 4 de la convention. Elle a réalisé et diffusé une note de balisage sur l'alpha/FLE permettant de distinguer ce qui relève de l'alpha et ce qui relève de l'alpha/FLE. Elle a, en outre, travaillé sur de nouvelles modalités de *reporting* de la convention, en collaboration avec les administrations DGO5 et DGO6. Ces nouvelles modalités de *reporting* ont fait l'objet d'un accompagnement des régionales. La base de données des apprenants ainsi que les processus de récoltes d'information ont aussi été adaptés en conséquence.

## Accompagnement et suivi de la convention

Un comité d'accompagnement de la convention est chargé de suivre, de soutenir et d'évaluer la mise en œuvre de la présente convention.

Ce suivi porte sur les aspects suivants :

- l'apport de la convention à la stratégie de lutte pour l'alphabétisation dans chaque territoire et sur l'ensemble de la région wallonne ;
- l'adéquation de la répartition des budgets par objectifs et pour chacun des bénéficiaires, et ce, en fonction des orientations des plans d'actions, des autres financements accordés aux bénéficiaires (FSE, par exemple) et des autres moyens disponibles sur chaque territoire ainsi que de l'utilisation des moyens réservés ;
- l'analyse des indicateurs de chaque objectif de la convention à partir des plans d'actions présentés lors du premier comité d'accompagnement de l'année en cours et de leurs résultats.

Le comité d'accompagnement est composé des représentants :

- du ministre wallon ayant la Formation professionnelle dans ses attributions ;
- du ministre wallon ayant l'Action sociale dans ses attributions ;
- du SPW - DGO6, direction des politiques transversales Région-Communautés ;
- du SPW - DGO5 ;
- de l'ASBL Lire et Écrire en Wallonie ;
- du comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes ;
- des centres régionaux d'intégration.

La présidence du comité est assurée par le/la représentant/e du ministre de la Formation. Le secrétariat du comité est pris en charge par Lire et Écrire en Wallonie.

En 2018, le comité d'accompagnement s'est réuni à trois reprises.

- **21 mars 2018** : le comité d'accompagnement a présenté la nouvelle convention 2018-2020. Il a approuvé le plan d'actions 2018 de Lire et Écrire en Wallonie et de ses régionales et a chargé un groupe de travail avec la DGO5, la DGO6 et Lire et Écrire de proposer les modalités de *reporting* de la convention.
- **26 juin 2018** : le comité d'accompagnement a validé les modalités de *reporting* de la convention proposée par le groupe de travail. Il a également pris acte d'une note de balisage réalisée par Lire et Écrire Wallonie dans le cadre de l'objectif 4 de la convention.
- **10 octobre 2018** : le comité d'accompagnement a examiné et validé le rapport d'activités 2017 de la convention.

### 2.1.3. Guide des dépenses éligibles

Pierre-Yves Jeholet, ministre de l'Emploi et de la Formation, a mis sur la table un nouveau guide des dépenses éligibles. Ce guide devrait être appliqué à l'ensemble des subventions de la DGO6. L'idée qu'il soit applicable à l'ensemble des subventions de la région wallonne fait également son chemin.

La première version a principalement été rédigée par le service inspection de la région wallonne. Il inverse totalement la philosophie précédente où une liste de dépenses non-éligibles était établie pour le secteur non-marchand, supposant que ce qui ne rentrait pas dans cette liste était éligible. Dans la dernière version, le principe est inversé : le secteur dispose d'une liste arrêtée de dépenses éligibles et tout ce qui n'en fait pas partie est considéré comme non-éligible. Ces règles contraignantes liées au contrôle de l'utilisation des subventions entravent la réalisation des missions confiées aux opérateurs.

Le cabinet du ministre Jeholet a été très sensible à l'approche de l'inspection qui rappelle le principe de contrôle des dépenses des deniers publics. Point de départ que nous ne contestons pas, au contraire, nous sommes tout à fait d'accord qu'il y ait un contrôle de l'utilisation des moyens publics.

Par contre, ce contrôle doit se faire :

- dans le respect des opérateurs ;
- sans être dans une logique vexatoire ;
- en partant du principe de confiance ;
- il doit être proportionné.

Malheureusement, le texte proposé ne rencontre pas ces quatre éléments.

Le ministre Jeholet avance toujours sans aucune concertation avec les opérateurs concernés. Pour permettre à ce guide d'être opposable à des tiers, il en a fait une proposition d'arrêté du gouvernement.

Pour Lire et Écrire, le guide est déjà d'application pour sa partie convention RW Alpha. Nous avons rapidement contesté ce document. Beaucoup d'opérateurs ont été sensibilisés et nous avons pu mettre en place une plateforme réunissant les associations auxquelles le guide pourrait s'appliquer.

Les partenaires sociaux ont également été sensibilisés aux risques et aux dérives de ce guide. Cela a amené le CESE à remettre un avis unanime, en ce compris le banc des employeurs, contre ce projet d'arrêté.

Le cabinet du ministre Jeholet a amorcé une phase de discussion avec le secteur. Si des avancées ont été « obtenues », elles sont, pour l'instant, insuffisantes et formulées uniquement de manière orale. La vigilance est donc toujours de mise.

Au moment d'écrire ces lignes, cet AGW est passé en 3<sup>e</sup> lecture.

#### 2.1.4. Réforme APE

Déjà en 2017, le cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Formation, Éliane Tillieux, avait mis sur la table une réforme des subsides APE. Travail qui a été repris par le cabinet du ministre Jeholet.

Deux textes sont ressortis de ces réflexions :

- Le décret transitoire modifiait l'arrêté de 2002. Il organisait la sortie du système des aides à l'emploi et le transfert des montants financiers vers les ministres fonctionnels.
- Une formule déterminait les montants des subventions employeur par employeur et l'affectation des postes à chaque ministre fonctionnel sur base d'un cadastre élaboré par le FOREM et l'administration.

Pour le secteur associatif, ce texte posait 2 difficultés :

- La formule de calcul se basait sur les années 2015-2016 et le taux d'indexation était beaucoup trop faible.
- Les affectations aux ministres fonctionnels ne tenaient pas compte de la réalité. Les APE de Lire et Écrire étant majoritairement attribués à la compétence « emploi ».

La concertation a été ramenée à sa plus simple expression. Des pressions de la part de l'ensemble du secteur non-marchand ont été exercées afin qu'une procédure de contestation soit mise en place.

Le décret réceptacle pour les postes répertoriés dans l'affectation « emploi » visait le tout à l'emploi et la marchandisation des services. Le ministre de l'Emploi souhaitait traiter la masse budgétaire des ex-APE par des appels à marchés publics avec une obligation de résultat en termes de remise au travail des personnes en formation. Les demandeurs d'emploi sont traités comme de la marchandise (on gère des lots de demandeurs d'emploi). Les associations, et Lire et Écrire en particulier, auraient été exclus de ces appels orientés résultat sans prendre en compte les aspects d'accompagnement et les moyens auraient été réduits d'autant.

Avec d'autres, nous avons fait un travail de lobby tant à destination des associations - qui ne mesuraient pas les conséquences de ces modifications (principalement le décret réceptacle) - ainsi qu'envers les organisations syndicales. Ce travail a été mené en collaboration avec l'Interfédération et la Fesefa. En final, ces deux textes n'ont pas été votés

#### 2.1.5. Memorandum

2019 sera une année d'élections. Le choix posé par Lire et Écrire en Wallonie et rencontré par les autres coordinations de Lire et Écrire a été de travailler rapidement à la rédaction d'un memorandum. L'objectif étant de le diffuser dans les partis politiques avant que ceux-ci ne finalisent leur programme.

Après de nombreux aller-retour entre l'interrégionale, les CA régionaux et les mouvements porteurs, le memorandum de Lire et Écrire en Wallonie a été approuvé à l'AG du 22/6/2018.

À partir de cette date, une répartition du travail entre les différentes coordinations a été mise en place. Lire et Écrire Communauté française s'est chargé des contacts avec les présidents de partis et les services d'études, la coordination wallonne a mis en place les contacts avec les groupes parlementaires au niveau wallon et les régionales ont pris contact avec les partis au niveau provincial et les candidats.

Au niveau fédéral, nous avons été reçus par l'IEV et Défi.

Au niveau wallon, des contacts ont eu lieu avec trois des cinq partis démocratiques représentés au parlement wallon (Ecolo, MR et PS).

Nous avons pu, lors de ces rencontres présenter notre mémorandum mais aussi aborder les questions d'actualité (décret APE, guide des dépenses, AGW CISP).

### 2.1.6. Politique d'intégration des personnes étrangères

En matière d'intégration des personnes étrangères, le travail de la coordination wallonne s'est centré, courant 2018, sur une nouvelle réforme du Code wallon de l'action sociale. Cette nouvelle réforme ne visait pas seulement le parcours d'intégration mais l'ensemble du dispositif d'intégration des personnes étrangères.

La coordination a suivi le projet de réforme et en a fait le rapport à ses instances (l'interrégionale et le conseil d'administration). Lire et Écrire s'intéressait principalement aux modifications relatives à la



définition du public cible, aux modalités de la formation en FLE, au test d'évaluation du niveau de français, aux modalités de dispenses de cours de français, à la révision des instances de coordination de la politique d'intégration et à la représentation accrue des opérateurs du secteur, au cadre relatif aux initiatives locales d'intégration.

Les points qui ont soulevé des discussions au sein de Lire et Écrire concernaient la question de la gratuité effective du parcours d'intégration, les risques de dérives en matière de contrôle et de sanction, l'outil de

gestion informatisé, le maintien des actions d'interculturalité et tout ce qui concerne les formations en français.

Concernant ce dernier point, la formation en français, Lire et Écrire a travaillé en fin d'année 2018 sur un avis d'initiative concernant le processus de positionnement des personnes. Lire et Écrire a ainsi formulé une série de recommandations s'adressant tant aux centres régionaux d'intégration, chargés de cette étape du parcours, qu'aux pouvoirs publics, afin de positionner adéquatement les

personnes, en particulier les personnes infra-scolarisées, en situation d'analphabétisme ou d'illettrisme, vers le dispositif qui leur convient le mieux.

### 2.1.7. Analyses et études

De manière plus transversale mais toujours dans le cadre de la mission politique de la coordination wallonne, le travail d'analyses et d'études s'est prolongé au cours de l'année 2018. Il reprend des thèmes mêlant le traitement de données statistiques et les expériences vécues par les régionales wallonnes, en vue de rendre compte des réalités de l'alphabétisation, des influences connexes et multiples qui prennent cours sur celles-ci, de l'impact de l'évolution des financements sur les actions développées mais également des enjeux actuels et futurs de l'alpha en Wallonie.

En 2018, la coordination wallonne a mené un travail de recherche concernant l'influence des politiques publiques sur les catégories de publics présents dans les groupes de formation des régionales de Lire et Écrire en Wallonie. Cette recherche avait pour vocation d'interroger les influences politiques multiples (directes ou connexes au secteur) qui sont exercées sur les actions d'alphabétisation et, plus particulièrement, sur les catégories de publics visées. L'objectif était de faire état de l'impact des politiques publiques sur le secteur de l'alphabétisation durant la législature 2014-2019. Cette étude s'est développée en deux axes : un aspect quantitatif présentant différentes variables croisées, afin de percevoir les évolutions de public au sein des régionales wallonnes, ainsi qu'un aspect qualitatif visant à saisir la perception des professionnels de l'alpha.

Une recherche-action portant sur les impacts de l'alphabétisation des personnes étrangères d'origine étrangère, entamée en 2017 et finalisée en 2018, a également fait l'objet de rencontres et d'échanges auprès d'organismes actifs dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des personnes étrangères d'origine étrangère (centres régionaux d'intégration, etc.) et plus largement, au sein du secteur de l'alphabétisation. Un outil et un guide méthodologique ont été conçus en parallèle de cette recherche et ont notamment été présentés lors de ces rencontres, en vue de permettre l'appropriation des outils créés par les acteurs concernés.

Par ailleurs, depuis 2011, les questions d'accueil, d'orientation et d'émergence de la demande font l'objet d'une « mission pour compte de tous » portée par un représentant de la régionale du Luxembourg et un représentant de la régionale de Wallonie picarde, sous mandat wallon. En 2018, un projet de contribution « Regards croisés » est né et s'inscrit dans la continuité du rapport de la recherche finalisée en 2017. Ce projet mènera à une contribution collective mêlant les regards de professionnels du secteur de l'alpha, d'apprenants et de chercheurs universitaires. Un comité d'accompagnement a été créé au sein de la coordination wallonne, servant d'espace de référence, afin de soutenir les démarches entamées dans ce cadre et de renforcer la dimension collective du projet.

Enfin, Lire et Écrire en Wallonie a produit, avec la collaboration des régionales, cinq analyses et deux d'études (voir [Annexe 2](#)). Ces travaux ont été diffusés via le site Internet de Lire et Écrire (<http://www.lire-et-ecrire.be/Publications>) et sont disponibles, notamment pour soutenir les régionales dans la prise de décision locale et l'interpellation politique sur les enjeux qui traversent le secteur de l'alphabétisation, en région wallonne.

Dans ce cadre, Lire et Écrire en Wallonie a participé à trois réunions du GT Axe 3 piloté par Lire et Écrire Communauté française (en référence à l'axe 3 du décret Éducation Permanente portant sur la rédaction et la diffusion d'analyses et études). Ce GT coordonne la publication et la diffusion des analyses et études, produites par les différentes entités du Mouvement.

### 2.1.8. Veille politique

Depuis 2015, une veille politique systématique a été mise en place par la coordination wallonne. Celle-ci vise, d'une part, à suivre les débats et décisions du parlement et du gouvernement wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, portant sur des thématiques liées de près ou de loin aux préoccupations de Lire et Écrire. D'autre part, la veille politique permet d'analyser et de traiter les contenus de ces débats et décisions pour en retirer les informations utiles et pertinentes à diffuser auprès des régionales et partenaires. En fonction de la teneur et de l'évolution des discussions et décisions du parlement ou du gouvernement, nous pouvons aussi être amenés à ajuster nos positions et à les défendre auprès des représentants politiques.

En 2018, vu l'actualité, nous nous sommes centrés sur trois dossiers prioritaires :

- la réforme APE ;
- le guide des dépenses éligibles ;
- les modifications de l'AGW CISP.

## 2.2. Les actions en lien avec la mission de service aux régionales

### 2.2.1. Soutien administratif et financier

L'objectif de la coordination wallonne est de venir en soutien aux régionales, d'accroître les collaborations, d'accompagner l'opérationnalisation des différentes mesures, de mettre en place des outils et procédures communs pour faciliter le travail et le rendre plus efficace. Les actions de soutien administratif et organisationnel apportées aux régionales sont dès lors très variées.

En 2018, le pôle administratif et financier a poursuivi la prise en charge de la comptabilité de deux régionales (Lire et Écrire Wallonie picarde et Lire et Écrire Centre Mons Borinage) et est intervenu en soutien ponctuel à la demande des autres régionales.

En plus des actions continues d'appui aux régionales en vue des inspections, des rapports intermédiaires et finaux à remettre aux pouvoirs subsidiaires, des dossiers de justification des subsides, Lire et Écrire en Wallonie a, en 2018, travaillé plus particulièrement sur :

- la réalisation, pour compte de différentes entités, d'un marché public relatif à la désignation d'un réviseur d'entreprise pour huit des onze ASBL de Lire et Écrire ;
- l'anticipation des conséquences de la réforme annoncée du système APE ;
- l'analyse et la clarification des contraintes administratives et d'éligibilité des dépenses de la convention RW Alpha pour la programmation 2018-2020 avec l'apparition du guide des dépenses éligibles et sa mise en application ;



- l'adaptation de nos procédures de justifications aux contraintes imposées par les pouvoirs subsidiaires en matière de canevas et pièces à fournir dans les différents dossiers de justifications ;
- le suivi de la mise en application des règles d'évaluation de Lire et Écrire ;
- Une réflexion à propos de la ligne de crédit coordonnée.

Au niveau des actions récurrentes, nous noterons encore pour 2018 :

- la recherche d'une cohérence administrative et financière au sein de Lire et Écrire ;
- le soutien et l'appui effectif des équipes des régionales en matière comptable et financière, pour la gestion de la ligne de crédit, le contrôle budgétaire, la gestion comptable, l'utilisation du logiciel comptable... ainsi qu'un appui pour le suivi des subventions et l'élaboration de plans de trésorerie ;
- un appui à des réglementations diverses dans le cadre des marchés publics et de la législation sociale.
- un soutien dans le montage des dossiers de subventions, les contrôles de l'inspection et les démarches avec le réviseur ;
- de multiples interventions auprès du service contentieux de la région wallonne afin de tenter de débloquer des montants en attente de paiement ;
- une veille sur les différents nouveaux dossiers apparaissant au niveau administratif (UBO, Code des sociétés...)

Notons enfin que les interventions spécifiques auprès des régionales se font à géométrie variable en fonction de la demande, des questions posées et des difficultés rencontrées.

### 2.2.2. Soutien à l'harmonisation de la collecte des données

Afin de garantir une collecte des données optimale relative aux personnes accueillies par Lire et Écrire en région wallonne, Lire et Écrire en Wallonie a créé une base de données commune aux huit régionales. Elle est à la fois un outil de gestion administrative et organisationnelle (gestion des heures de formations réalisées dans chaque régionale en lien avec les contraintes imposées par les différentes conventions qui lient Lire et Écrire en Wallonie et les pouvoirs publics ; répartition des apprenants entre les différents groupes de formation...) et un outil d'analyse statistique, appuyant la réflexion politique et stratégique tant au niveau de chaque régionale qu'au niveau wallon ainsi que le pilotage des actions de formation.

Les développements de la base de données réalisés depuis sa création en 2011, répondent aux besoins des régionales et de la coordination wallonne.

Par ailleurs, en soutien à l'appropriation de l'outil et de ses développements successifs par les équipes des régionales, Lire et Écrire en Wallonie propose, à la demande, une présentation individualisée de l'outil et de ses potentialités auprès des régionales.

En 2018, deux comités d'accompagnement ont eu lieu avec Céditi, le prestataire informatique en charge du développement et de la gestion de la base de données. Céditi se charge de veiller à la

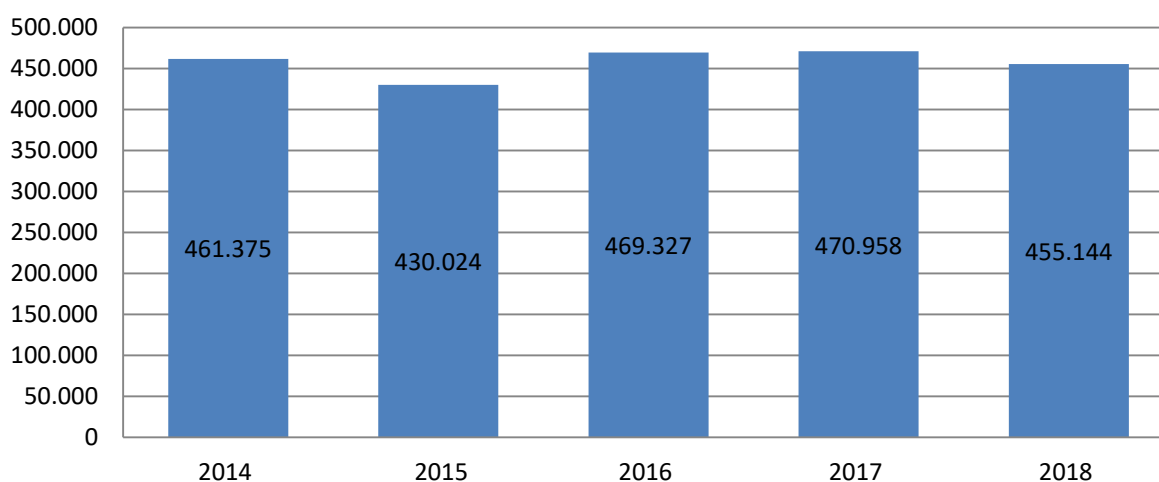
bonne exécution de la base de données (mises à jour des différentes applications présentes sur le serveur, backups, monitoring des composants du serveur) pour la dernière année.

### 2.2.3. Analyse statistique

#### Les formations

##### 1. Heures de formation réalisées

Figure 1: Évolution du nombre d'heures réalisées par les apprenants (2014-2018)



En 2015, on observe une baisse des heures réalisées par rapport à 2014 et 2016. Ceci s'explique en partie par le fait qu'une régionale a diminué les heures de formation réalisées suite à une réorganisation de ses activités.

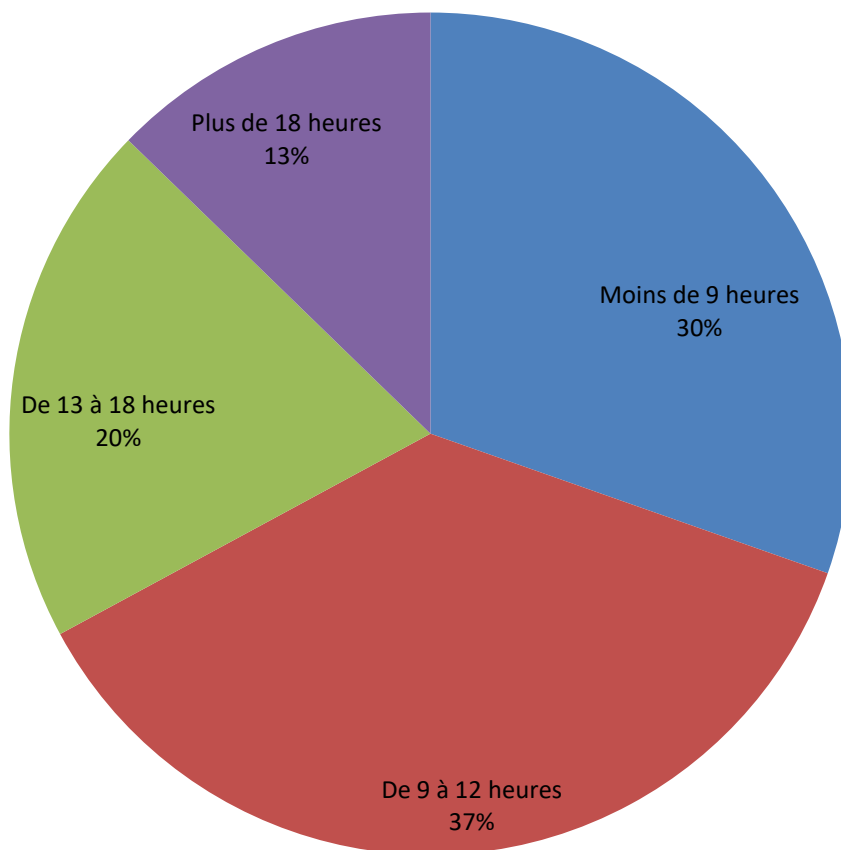
En 2016 et 2017, on retrouve les niveaux de 2014, notamment grâce à de nouveaux moyens accordés par la nouvelle programmation du Fonds Social Européen. 2018 enregistre une baisse de 3% des heures réalisées par rapport à l'année précédente..

Tableau 1: Heures de formation réalisées par régionale et par pouvoir subsidiant – 2018

|                                 | Brabant wallon   | Centre Mons Borinage | Charleroi Sud Hainaut | Liège-Huy-Waremme | Luxembourg       | Namur            | Verviers         | Wallonie picarde | Total général     |
|---------------------------------|------------------|----------------------|-----------------------|-------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|
| <b>Décret CISP</b>              | 38.276,00        | 37.554,82            | 15.776,83             | 88.077,00         | 38.179,50        | 29.031,75        | 47.009,00        | 37.182,00        | <b>331.086,90</b> |
| <b>Convention RW alpha</b>      | 8.335,75         | 10.191,34            | 6.027,84              | 252,50            | 8.357,00         | 6.171,00         | 4.553,25         | 17.638,34        | <b>61.527,02</b>  |
| <b>Éducation permanente</b>     | 2.825,75         | 2.730,25             | -                     | 1.743,00          | 1.038,00         | 780,00           | 4.184,75         | 1.101,27         | <b>14.403,02</b>  |
| <b>CNE</b>                      | -                | -                    | -                     | -                 | 3.011,00         | -                | -                | -                | <b>3.011,00</b>   |
| <b>Plan de cohésion sociale</b> | -                | -                    | 834,00                | 8.314,00          | 1.091,25         | -                | -                | -                | <b>10.239,25</b>  |
| <b>FSE</b>                      | 8.344,75         | 1.039,92             | 2.665,00              | 7.806,50          | 1.362,00         | -                | 3.113,75         | 3.278,92         | <b>27.610,84</b>  |
| <b>Autre financement public</b> | -                | -                    | 1.281,00              | -                 | 5.648,50         | 213,00           | -                | -                | <b>7.142,50</b>   |
| <b>Heures non couvertes</b>     | 88,00            | -                    | -                     | -                 | -                | -                | 35,50            | -                | <b>123,50</b>     |
| <b>Total</b>                    | <b>57.870,25</b> | <b>51.516,33</b>     | <b>26.584,67</b>      | <b>106.193,00</b> | <b>58.687,25</b> | <b>36.195,75</b> | <b>58.896,25</b> | <b>59.200,53</b> | <b>455.144,03</b> |

## 2. Pourcentage d'apprenants inscrits par module horaire de formation

Figure 2: Pourcentage d'apprenants inscrits par module horaire de formation en 2018

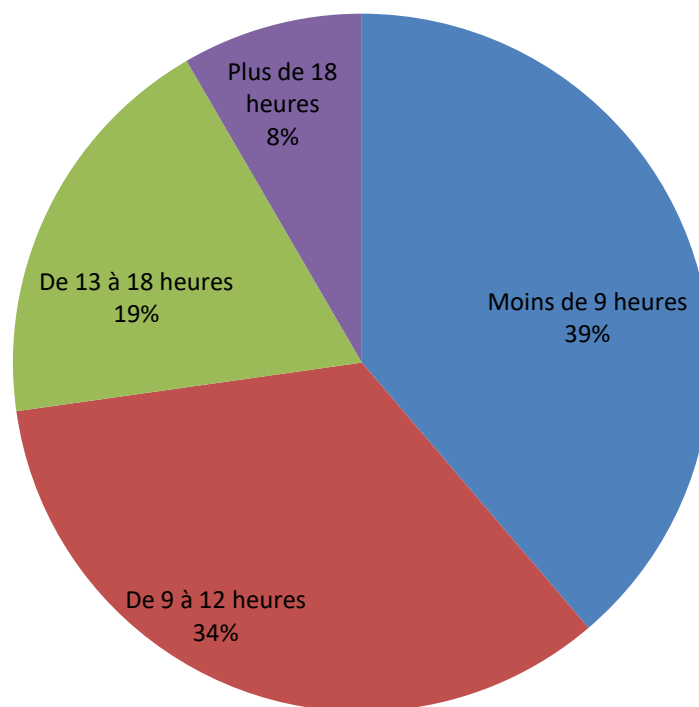


En 2018, la plus grande partie des apprenants suivent des modules de 9 à 12 heures par semaine, soit 37%. Soulignons également que 70% des apprenants suivent une formation de plus de 9 heures par semaine.



### 3. Pourcentage de modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire

Figure 3: Répartition des modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire - 2018



En 2018, 39 % des modules de formation proposés durent moins de 9 heures par semaine.

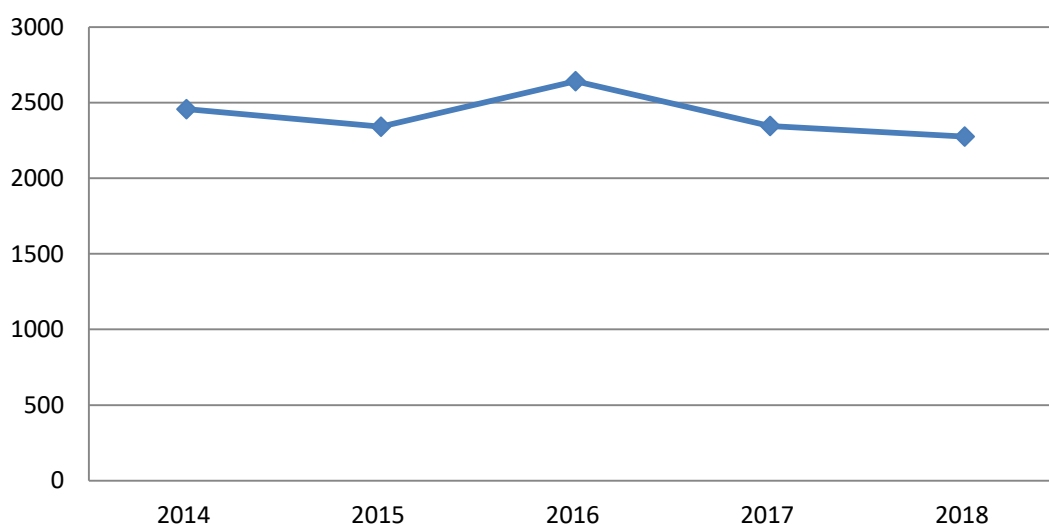
À la lecture des figures 3 et 4, un paradoxe peut apparaître. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit représentent proportionnellement la plus grande partie des formations organisées alors que la majorité des apprenants suivent des formations de 9 à 12 heures par semaine ou plus. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit sont souvent organisés dans des lieux décentralisés ou en zones rurales (dans un objectif de proximité) où il est parfois très difficile de rassembler un nombre important de personnes autour d'un même projet de formation. Par contre, les modules de 9 à 12 heures ou plus, concernant essentiellement un public demandeur d'emploi, sont davantage organisés en zones urbaines et périurbaines et ne rencontrent pas a priori de difficulté pour constituer des groupes de formation de 12 à 15 apprenants.

## Le profil des apprenants

### 4. Nombre d'apprenants

En 2018, les huit régionales wallonnes ont accueilli en formation d'alphabétisation 2.276 apprenants.

Figure 4: Évolution du nombre d'apprenants (2014-2018)



Nous pouvons constater que le nombre d'apprenants a été en diminution entre 2014 et 2015. En 2016, le nombre d'apprenants augmente à nouveau suite à des actions menées par les régionales auprès des personnes en demande d'asile dans le cadre de projets financés par le FSE. En 2017, le nombre d'apprenants s'est stabilisé au niveau des années 2014 et 2015. L'année 2018 enregistre une baisse de 3% du nombre d'apprenants, corrélée à la baisse du nombre d'heures réalisées (voir figure 1).

### 5. Genre des apprenants

Au total, au cours de l'année 2018, l'offre de formation en alphabétisation des huit régionales wallonnes touche 54% de femmes pour 46% d'hommes.

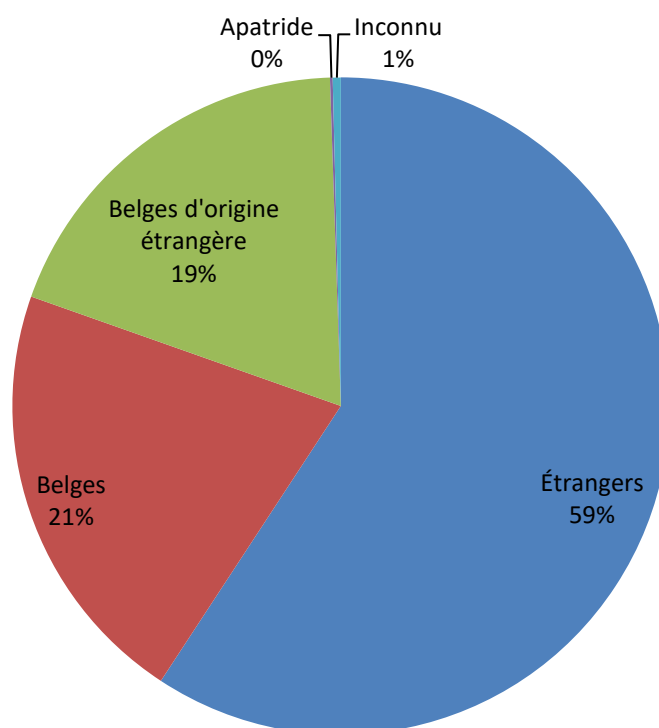
Tableau 2: Genre des apprenants en VA et en % par régionale - 2018

| régionale             | Femmes      | Hommes      | Total       | Femmes     | Hommes     |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|------------|------------|
| Brabant wallon        | 203         | 108         | <b>311</b>  | 65%        | 35%        |
| Centre Mons Borinage  | 126         | 117         | <b>243</b>  | 52%        | 48%        |
| Charleroi Sud Hainaut | 113         | 133         | <b>246</b>  | 46%        | 54%        |
| Liège-Huy-Waremme     | 206         | 154         | <b>360</b>  | 57%        | 43%        |
| Luxembourg            | 180         | 134         | <b>314</b>  | 57%        | 43%        |
| Namur                 | 89          | 111         | <b>200</b>  | 45%        | 55%        |
| Verviers              | 172         | 126         | <b>298</b>  | 58%        | 42%        |
| Wallonie picarde      | 142         | 162         | <b>304</b>  | 47%        | 53%        |
| <b>Total</b>          | <b>1231</b> | <b>1045</b> | <b>2276</b> | <b>54%</b> | <b>46%</b> |

## 6. Nationalité des apprenants

En 2018, les apprenants n'ayant pas la nationalité belge représentent 59% des apprenants, soit 1348 apprenants. Les apprenants ayant la nationalité belge représentent 40% des apprenants, soit 916 apprenants. Parmi les apprenants ayant la nationalité belge, 47% des personnes sont d'origine étrangère<sup>3</sup>. Enfin, 3 personnes sont apatrides et 9 apprenants n'ont pas communiqué d'information sur leur nationalité, soit 0,4%.

Figure 5: Répartition des nationalités des apprenants – 2018

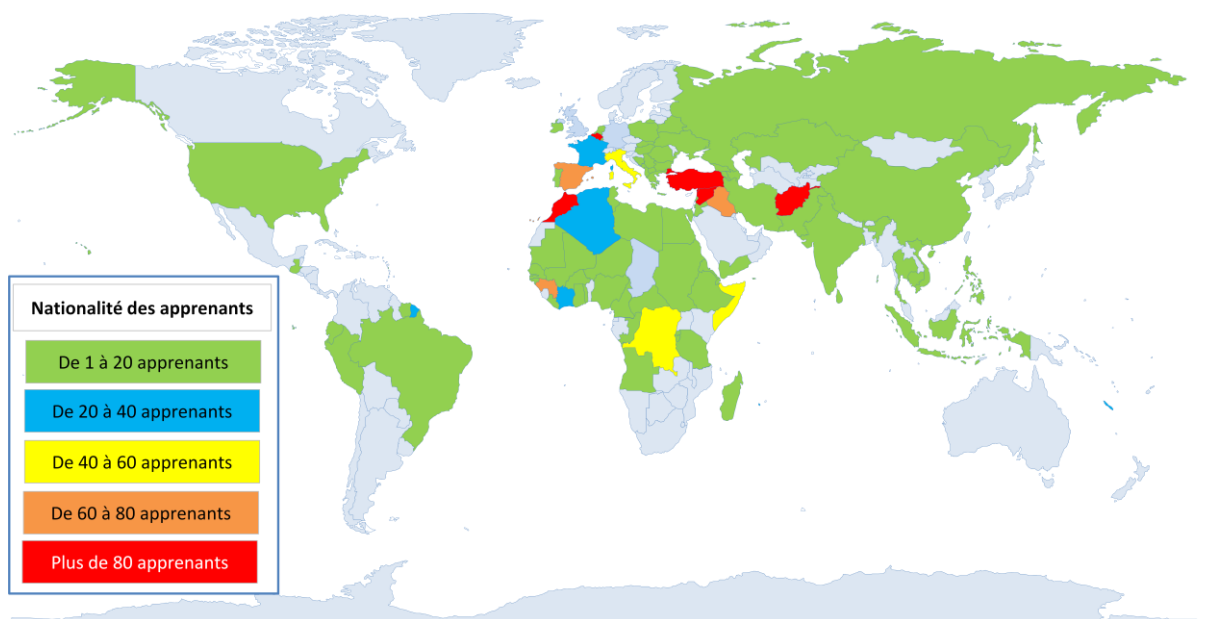


En 2018, 81 nationalités sont représentées parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon. Sur la carte ci-dessous, nous pouvons constater que les apprenants marocains, syriens et afghans sont les nationalités les plus représentées, après la nationalité belge, dans les formations de Lire et Écrire. Suite au récent phénomène migratoire lié au contexte géopolitique international, Lire et Écrire a constaté une augmentation significative du nombre de syriens et d'afghans en formation. Parmi les apprenants belges d'origine étrangère, les nationalités d'origine les plus représentées sont les nationalités marocaine et turque.

---

<sup>3</sup> Les Belges d'origine étrangère sont les Belges qui ont acquis la nationalité belge.

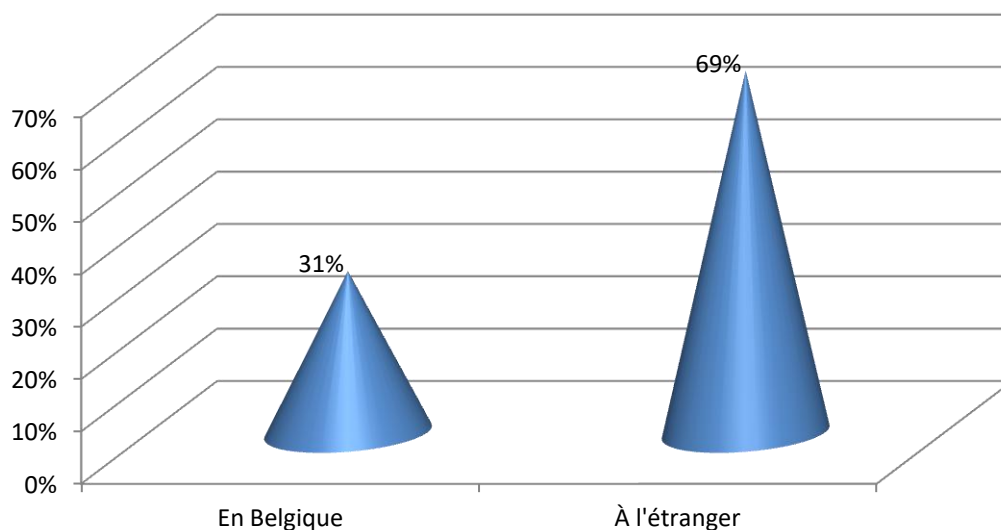
Figure 6: Nationalité des apprenants - 2018



### 7. Scolarité des apprenants

Le graphique ci-dessous présente la répartition des publics en fonction de leur lieu de scolarité (scolarisés en Belgique ou à l'étranger). On note que 31% des apprenants ont été scolarisés en Belgique contre 69% des apprenants à l'étranger.

Figure 7: Lieu de scolarisation des apprenants - 2018



La proportion de personnes scolarisées en français est de 38% parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon. 62% l'ont été dans une autre langue.



Tableau 3: Niveau de diplôme par régionale - 2018

| Niveau de diplôme  | BW         | CMB        | CSH        | Lg-H-W     | Lux.       | Nam.       | Ver.       | Wapi       | Total général |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|---------------|
| <b>Sans diplôme</b>  | 259        | 192        | 146        | 358        | 238        | 153        | 278        | 293        | <b>1917</b>   |
| <b>Certificat d'études de base (primaire)</b>                                | 19         | 27         | 57         | 2          | 55         | 27         | 11         | 4          | <b>202</b>    |
| <b>Enseignement secondaire premier degré (CE1D)</b>                          | 8          |            | 1          |            |            | 1          |            |            | <b>10</b>     |
| <b>Enseignement secondaire deuxième degré (CESI, CEDD, CE6P, CQ4 ou CQ6)</b> | 16         | 15         | 22         |            | 8          | 5          | 1          | 4          | <b>71</b>     |
| <b>Général</b>   | 14         |            | 4          |            | 2          | 1          |            |            | <b>21</b>     |
| <b>Technique ou artistique de qualification ou de transition</b>             |            | 5          | 6          |            | 1          |            | 1          |            | <b>13</b>     |
| <b>Professionnel</b>   | 2          | 10         | 12         |            | 5          | 4          |            | 4          | <b>37</b>     |
| <b>Enseignement secondaire troisième degré (CESS)</b>                        | 6          | 3          | 3          |            | 4          | 3          |            |            | <b>19</b>     |
| <b>Général</b>   | 5          |            | 3          |            | 4          | 3          |            |            | <b>15</b>     |
| <b>Professionnel</b>   | 1          | 3          |            |            |            |            |            |            | <b>4</b>      |
| <b>Enseignement supérieur ou universitaire</b>                               | 3          |            | 2          |            | 1          |            |            |            | <b>6</b>      |
| <b>Inconnu</b>   |            | 6          | 14         |            | 8          | 5          | 8          | 3          | <b>44</b>     |
| <b>Pas d'information</b>   |            |            | 1          |            |            | 6          |            |            | <b>7</b>      |
| <b>Total général</b>   | <b>311</b> | <b>243</b> | <b>246</b> | <b>360</b> | <b>314</b> | <b>200</b> | <b>298</b> | <b>304</b> | <b>2276</b>   |

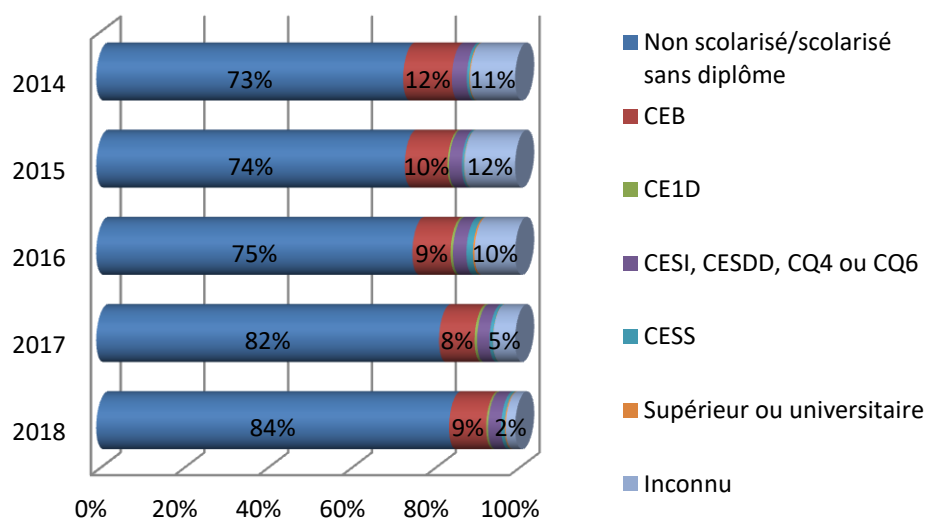
Une grande majorité des apprenants à Lire et Écrire ont au maximum le niveau du certificat d'étude de base puisque ce public en particulier représente 93% de l'ensemble des apprenants en 2018 et que parmi ces apprenants, 84 % n'ont pas l'équivalent du CEB.

Entre 2006 et 2011, le taux de personnes « non scolarisé/sans diplôme » a été d'ailleurs en constante augmentation, traduisant le recentrage de Lire et Écrire sur son public cible, à savoir les personnes les plus faiblement scolarisées.

Entre 2012 et 2016, l'évolution du niveau de diplôme est globalement stable, la part des « non scolarisés/sans diplôme » oscillant entre 84% et 87%.

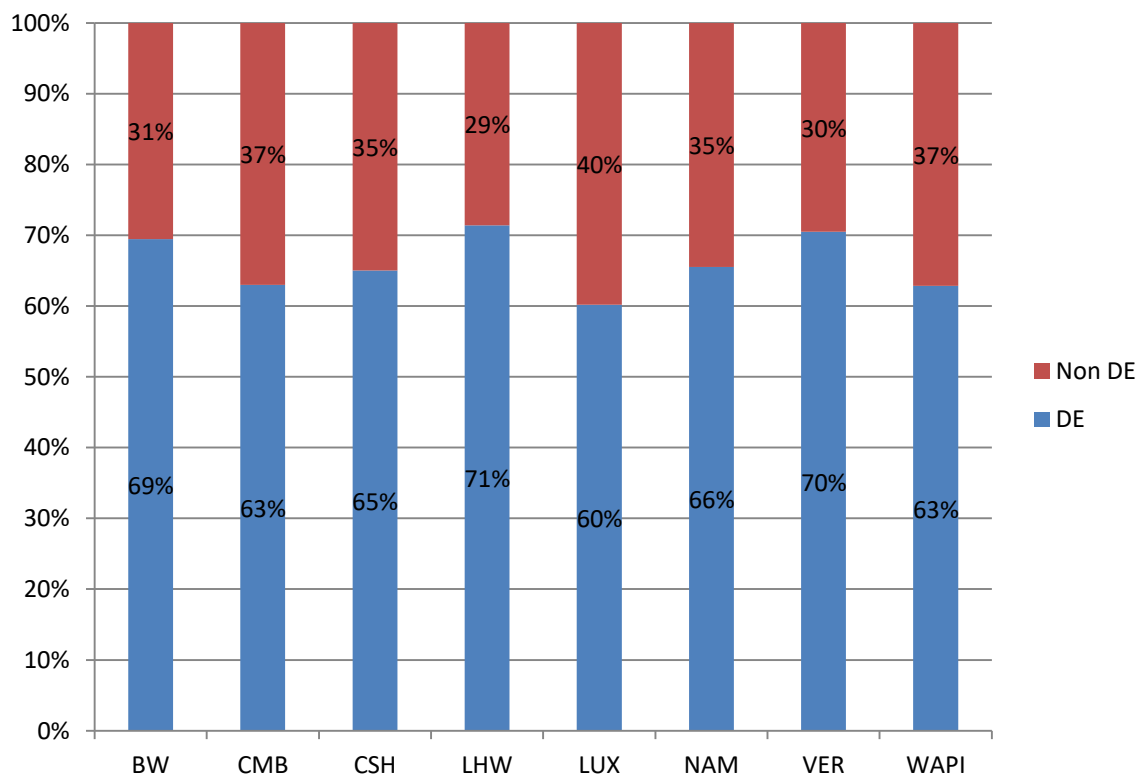
En 2017 et 2018, l'augmentation de personnes ayant au maximum le CEB est due à un meilleur taux de réponses qui a fait passer le taux d'inconnus de 10% en 2016 à 2% en 2018.

Figure 8: Évolution du niveau de diplôme (2014 - 2018)



## 8. Statut socioprofessionnel

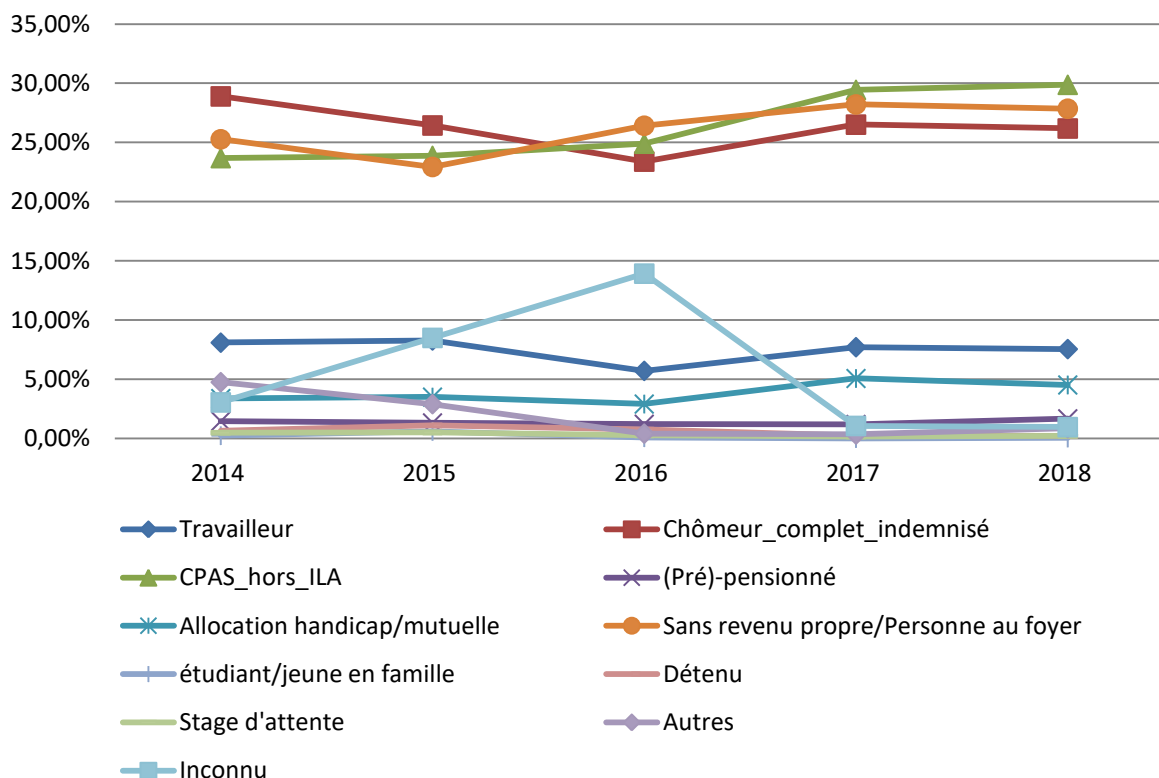
Figure 9: Statut demandeur d'emploi/ non demandeur d'emploi – 2018



En 2018, les apprenants sont principalement des demandeurs d'emploi (66% en moyenne). On peut observer une variation entre les régionales de 60% à 71% de demandeurs d'emploi. Depuis 2006, le taux moyen de demandeurs d'emploi reste stable. Cette majorité de demandeurs d'emploi parmi les apprenants se justifie essentiellement par l'activité CISP.

Le statut socioprofessionnel des apprenants est principalement celui de chômeur complet indemnisé, de personnes sans revenu propre ou de personnes relevant du CPAS. L'ensemble de ces trois catégories constitue 84% du public identifié en formation à Lire et Écrire.

Figure 10: Évolution du statut socioprofessionnel (2014 - 2018)



En 2018, la proportion des statuts socioprofessionnels est stable par rapport à l'année précédente.

## 2.3. Les actions en lien avec la mission de coordination de projets communs

### 2.3.1. Projet FSE 3.4 : Partenaires pour l'alpha 1 - Horizon 2020

Promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes et lutter contre les discriminations en Wallonie et à Bruxelles

Les actions mises en place ont pour objectif de développer des formations d'alphabétisation pour des personnes qui n'ont pas accès aux dispositifs d'alphabétisation existants. Ces actions visent l'inclusion sociale de ces personnes par l'accroissement de leur participation citoyenne et l'accès à l'exercice de leurs droits fondamentaux, via l'apprentissage des savoirs de base (importants pour l'inclusion sociale), soutenu par des méthodes émancipatrices qui font partie intégrante de l'alphabétisation populaire que nous défendons. Nous visons également à mobiliser des personnes en situation d'illettrisme, des opérateurs d'alphabétisation et des organismes associatifs et des services publics dans des projets d'action locale, qu'ils mènent collectivement, dans une perspective

de changement social pour plus d'égalité. L'impact de ces formations facilitera l'accès à l'emploi et à la formation.

### Actions menées hors Brabant wallon

En 2018, sept partenaires ont mené l'action. Chaque partenaire, en fonction de ses réalités de terrain, a mis sur pied un dispositif de formation visant à mobiliser d'une manière collective les personnes en situation d'illettrisme et très éloignées de l'emploi et la formation dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle. Les actions visaient des personnes qui n'ont pas accès aux dispositifs existants. C'est ainsi que :

- **LEE CMB** a lancé une action d'alphabétisation au moyen d'un travail partenarial impliquant des dispositifs d'aide sociale de première ligne pour toucher des publics éloignés qui ne se présentent pas spontanément en formation ;
- **LEE Luxembourg** a poursuivi ses actions d'alphabétisation auprès des publics, souvent isolés et dans la précarité, dont les demandes d'aides ne portaient pas au départ sur l'alphabétisation, via des modules développés à Barvaux et à Bastogne ;
- **LEE WAPI** a poursuivi son action d'alphabétisation populaire à Tournai en s'orientant plus particulièrement vers des publics usagers de santé mentale, un public particulièrement fragilisé en ce qui concerne l'accès à la formation et régulièrement orienté vers Lire et Écrire WAPI car il y a dans la région plusieurs institutions psychiatriques ;
- **LEE Verviers**, qui met l'accent sur la construction d'une dynamique de groupe et la découverte de son environnement, le processus d'autonomisation et d'appropriation de la formation, s'est notamment manifesté par de très nombreuses visites culturelles et sociales, et l'apport de nombreux documents variés servant de support à l'appropriation des langages fondamentaux et à une réflexion critique par les apprenants de ces différents supports (Villa Sauvage / Verviers ma commune / ville de Spa / cinéma / guichet de l'énergie / ...) ;
- **LEE LHW** a poursuivi son action en activités décentralisées à l'Ostal (groupe dont les activités cessent le 31/12/2018) et, avec un second groupe de formation dans les locaux de Liège, à destination des publics primo-arrivants débutants à l'oral ;
- **LEE CSH** a poursuivi l'action avec un groupe d'apprenants migrants à Marchienne-au-Pont ;
- **CIEP Namur** a poursuivi l'action démarrée en 2015.

### Actions du Brabant wallon

En Brabant wallon, deux actions d'alphabétisation ont été développées à destination de personnes qui n'ont pas accès aux dispositifs d'alphabétisation existants (en raison de leur statut, de leur lieu de résidence, d'obstacles personnels et/ou de la capacité d'accueil des opérateurs d'alphabétisation).

Celles-ci ont consisté en deux groupes constitués en moyenne de onze personnes (allant de sept à dix-sept personnes) se réunissant selon des durées hebdomadaires de +/- 10h/semaine, ceci afin de coller au mieux aux réalités, besoins et désirs des personnes.

Un groupe est constitué sur l'ouest du Brabant wallon, à Tubize, et l'autre dans le centre du Brabant wallon, à Ottignies. Lors du second semestre 2018, nous avons réalisé l'action à Nivelles en lieu et place d'Ottignies. En effet, nous y avons constaté une prédominance de la présence du public répondant au profil des personnes défini dans notre projet. Le premier groupe est resté sur Tubize.

Dans chacun des groupes, l'objectif étant de travailler au départ de situations insatisfaisantes de la vie quotidienne vécues par des personnes, en situation d'illettrisme et de difficulté de compréhension de la langue française, qui sont exclues de l'exercice de leurs droits fondamentaux. C'est sur base de celles-ci, et en collaboration avec des personnes ressources des milieux associatifs et du secteur public, qu'une démarche de formation a été construite afin d'agir sur ces situations pour les rendre plus satisfaisantes.

Ces démarches de formation ont été élaborées à partir des participants dans un processus d'autonomisation, de compréhension et de communication, de travail à partir des situations vécues et de compréhension et d'analyse de celles-ci, de recherche d'explications et de participation à des projets d'actions locales réalisées par celui-ci. Ces actions ont d'abord visé à l'inclusion sociale des personnes par l'accroissement de leur capacité à participer, à s'autoriser, à oser et agir en tant que citoyen et accéder à l'exercice de leurs droits fondamentaux tels que droit à la santé, droit à la culture, droit à la formation, droits familiaux (notions de genre, droits de la femme, des enfants, prévention de la violence), droits économiques, etc. La collaboration et la connaissance des acteurs locaux est primordiale, par exemple sur Tubize avec le Contrat Rivière Senne ou sur Nivelles avec le centre culturel du Waux-Hall.

L'acquisition de compétences de bases telles que la maîtrise du français oral, la lecture, l'écriture, les mathématiques mais aussi l'analyse de l'environnement socio-économique, l'exercice de la solidarité dans le groupe... a permis l'augmentation des capacités d'action sur une situation donnée tout en renforçant l'accès aux droits et à une meilleure maîtrise par les participants de leurs conditions de vie, de leur environnement, de la vie locale, en lien avec les activités culturelles, l'administration, etc.

Pour rappel, ces actions ont aussi comme plus-value indirecte le maintien et la stabilisation de l'emploi existant, et ce, particulièrement afin de pouvoir disposer de travailleurs pouvant traiter la problématique des publics non couverts par des dispositifs existants.

### **Actions de la coordination**

La coordination wallonne assure le soutien pédagogique des régionales et la coordination administrative et financière des dossiers.

### **Report et renforcement**

En juin 2018, les régionales hors BW ont réintroduit une demande de report et de renforcement au FSE afin d'obtenir des moyens supplémentaires. Cette demande globalisait et annulait l'ensemble des demandes encore en cours auprès du FSE. La décision de refus de cette demande nous a amenés à préparer une nouvelle demande de report pour l'année 2019.

En juin 2018 également, le Brabant wallon a introduit une demande de renforcement pour le projet 3.4 « Partenaires pour l'Alpha », demande acceptée par le FSE. Ce dossier voit donc son enveloppe passer de 71.742 € à 88.527,12 € sur l'ensemble de la programmation.

### 2.3.2. Projet FSE 3.1 : Alpha 1 - Horizon 2020

#### Accompagner et former les personnes menacées d'exclusion en vue de leur accès aux dispositifs d'insertion et de formation en Wallonie et à Bruxelles

En 2018, quatre des huit régionales ainsi que le CIEP Namur ont mis en place des actions de sensibilisation et développé des partenariats pour la prise en compte des personnes qui vivent l'illettrisme dans le cadre d'un financement FSE. Ces actions sont en lien direct avec le contexte socio-économique de chaque territoire (le pôle d'activité économique, l'immigration, la mobilité...).

#### **Action hors Brabant wallon**

Les trois régionales et le CIEP Namur ont travaillé avec trois cent soixante deux partenaires dans de nombreuses communes. La couverture territoriale est relativement large, puisque plusieurs activités ont été menées avec des organismes qui touchent plusieurs communes et des activités menées auprès d'un large public ont eu un rayonnement plus important.

Beaucoup de ces activités ont été liées au développement des réseaux de partenaires aux échelles locales ou sous-régionales, via la participation ou l'animation de plateformes partenariales ainsi que dans les Bassins de vie. L'alpha étant une question transversale, les régionales adoptent des stratégies visant à porter la question de l'alpha dans des partenariats bilatéraux mais aussi dans des plateformes et coordinations locales ou territoriales.

Les actions partenariales sont complémentaires aux actions de formation. Elles se situent avant, pendant et après le parcours en alpha de l'apprenant. En amont, la sensibilisation de partenaires permet d'améliorer la qualité de l'orientation. Pendant la formation, le partenariat facilite le suivi psychosocial de l'apprenant pour lui permettre de suivre la formation (crèche, mobilité, santé, projet professionnel). Et puis, les partenaires permettent aussi d'assurer les passerelles et filières de l'apprenant après sa formation en lien avec son projet d'insertion sociale et/ou professionnelle.

#### **Action du Brabant wallon**

La régionale du Brabant wallon a travaillé avec cinquante neuf partenaires issus de secteurs aussi divers que l'action sociale (seize partenaires), de l'insertion socioprofessionnelle, l'emploi, la culture, l'enseignement. La couverture territoriale directe porte sur quatorze communes du Brabant wallon mais elle est plus large en réalité. En effet, plusieurs activités ont été menées avec des organismes dont les activités rayonnent sur plusieurs communes. De même, certaines activités de promotion ou de sensibilisation ont permis de toucher un plus large public. Beaucoup de ces activités sont liées au développement et l'entretien de réseaux locaux, via la participation ou l'animation de structures de coordination locale. L'alphabétisation étant une question transversale, notre action porte les questions l'alphabétisation dans de nombreux lieux où se rencontrent des partenaires de tous bords. Plusieurs plateformes associatives existent et traitent de diverses problématiques locales ou sectorielles. Les actions partenariales sont conjointes aux actions d'alpha. Elles se pratiquent avant, pendant et après la formation de l'apprenant. En amont, la sensibilisation des partenaires permet d'orienter les personnes analphabètes vers nos formations. Pendant, le partenariat vient en appui au suivi psychosocial en réponse à des problématiques diverses et transversales (crèche, mobilité, santé,

projet professionnel). Ensuite, le partenariat permet aussi d'entretenir passerelles et filières pour assurer la fluidité du parcours de l'apprenant et assurer de bonnes suites à son insertion sociale et/ou professionnelle.

### Action de la coordination

La coordination wallonne assure le soutien pédagogique des régionales et la coordination administrative et financière des dossiers.

### Report et renforcement

En juin 2018, les régionales hors BW ont réintroduit une demande de report et de renforcement au FSE afin d'obtenir des moyens supplémentaires. Cette demande globalisait et annulait l'ensemble des demandes encore en cours auprès du FSE. La décision de refus de cette demande nous a amenés à préparer une nouvelle demande de report pour l'année 2019.

En juin 2018 également, le Brabant wallon a introduit une demande de renforcement pour le projet 3.1 « action d'Alpha », demande acceptée par le FSE. Ce dossier voit donc son enveloppe passer de 105.000 € à 133.627 € sur l'ensemble de la programmation.

### 2.3.3. Rapport sur l'utilisation du Congé éducation payé auprès des apprenants

Le module de formation de Lire et Écrire, intitulé « Formation de base en français : lecture - écriture - communication - calcul », a été admis en 2003 au titre de formation professionnelle, ouvrant le droit au congé éducation payé (CEP). Cette formation est dispensée par les régionales de Lire et Écrire en Wallonie, ainsi que par les centres alpha de Lire et Écrire Bruxelles. **En 2017 – 2018, quinze travailleurs ont bénéficié du CEP dans le cadre de leur formation en alphabétisation auprès des régionales wallonnes de Lire et Écrire.**

Le nombre de personnes ayant recours au CEP au sein de Lire et Écrire varie d'une année à l'autre, comme le montre le tableau suivant. Il a été en hausse constante entre 2008 et 2013, pour ensuite connaître une baisse importante en 2013-2014, en raison notamment de la fin de deux collaborations entre deux régionales de Lire et Écrire et des entreprises, ces dernières ayant décidé de mettre un terme aux dispositifs de formation qui avaient été mis en place en leur sein. En 2016-2017, ce nombre est à nouveau remonté de manière significative, en lien avec le développement de nouvelles collaborations avec des entreprises. La diminution de 2017-2018 peut s'expliquer par l'arrêt de la collaboration entre la régionale CMB et une ETA (entreprise de travail adapté). La régionale est en effet passée de onze à un bénéficiaire CEP cette dernière année.

**Tableau : Évolution du nombre d'apprenants bénéficiant du CEP au sein des formations des régionales wallonnes de Lire et Écrire, depuis 2005-2006.**

| Nombre d'apprenants CEP : | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|---------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
|                           | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|                           | 14   | 10   | 5    | 3    | 10   | 16   | 24   | 38   | 11   | 19   | 12   | 24   | 15   |

## CHAPITRE 3 – LES MANDATS DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

### 3.1. L'Interfédé des CISP

L'Interfédération **est un outil que se sont données les cinq fédérations** ACFI, AID, ALEAP, CAIPS et Lire et Écrire en Wallonie. Ses missions principales sont la promotion du secteur de l'ISP auprès de nos partenaires publics et privés, le soutien à la professionnalisation du secteur, le travail de représentation politique, la coordination et l'organisation de la formation continuée des travailleurs CISP, l'accompagnement des pratiques de terrain, l'appui à de nouvelles initiatives, etc.

Le secteur représente les 157 opérateurs, dont 96% sont regroupés au sein des cinq fédérations qui composent l'Interfédé.

Lire et Écrire a fait le choix, depuis de nombreuses années, d'être représenté au CA par la direction de Lire et Écrire en Wallonie et par un représentant d'une régionale (le poste est actuellement occupé par la directrice de LEE BW).

#### 3.1.1. Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'Interfédé se réunit tous les mois à l'exception des mois d'été. Il traite de tous les sujets qui concernent le secteur CISP : la réforme CISP, la concertation avec le Forem (problématiques des dispenses, F70bis, protection vie privée, contrat de coopération, les appels à projet FOREM...), les IBEFE, la communication sectorielle, la mise en place de formations en prison, la représentation et coordination des centres PMTIC, la problématique des CEFO et des cités des métiers...

L'année 2018 a surtout été marquée par une forte activité politique en regard des projets de décrets et d'arrêtés du gouvernement wallon à la fois en termes d'analyses mais aussi de lobbying :

- décret APE ;
- AGW guide des dépenses éligibles ;
- AGW CISP ;
- les relations avec le FOREM : le contrat de coopération et la mise en place du dossier unique.

Aucun de ces dossiers, qui posent une série de questions, n'ont abouti en 2018.

Deux autres sujets ont occupé le CA :

- la préparation du mémorandum du secteur CISP et sa présentation à l'ensemble des partis démocratiques ;
- les accords du non-marchand en région wallonne.



### 3.1.2. GT Politique

Le GT politique est une émanation du CA. Il est composé d'un représentant par fédération, membre du CA. Il a comme fonction d'instruire, de préparer les dossiers qui sont ensuite présentés au CA. C'est une structure plus légère (cinq membres au lieu de dix) et qui se réunit plus aisément.

### 3.1.3. Divers GTs

L'interfédération organise une série de groupes de travail. En 2018, avec la mise en place d'une nouvelle équipe, des recrutements qui ont eu lieu durant l'année, la participation de Lire et Écrire en Wallonie à ces groupes a été mise entre parenthèses.

Deux exceptions :

#### La Commission pédagogique et le GT pédagogique

C'est le seul groupe auquel Lire et Écrire a participé. La commission pédagogique de l'Interfédé est chargée de mettre en œuvre les objectifs repris dans le plan d'actions de l'Interfédération. Elle permet de traiter les points à caractère pédagogique, de prendre des orientations. Le GT pédagogique est, quant à lui, le « bras armé » de la commission. C'est lui qui est chargé d'opérationnaliser et de faire le suivi des actions de formation mise en place au sein de l'Interfédération.

#### L'Essor

La revue l'ESSOR est la revue trimestrielle du secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Son comité de rédaction est composé d'un représentant de chaque fédération et de représentants de l'Interfédé. Imprimée à 1.200 exemplaires, elle paraît quatre fois par an. En 2018, Dominique Rossi a continué à y représenter Lire et Écrire et a clôturé l'année 2018.

Ces numéros sont consultables sur le site de l'Interfédé : <http://www.interfede.be>

## 3.2. La Fesefa

La Fesefa est la Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes. Lire et Écrire en Wallonie siège dans les instances (CA et AG). D'autre part en termes d'organisation, la Fesefa a mis en place deux chambres : une chambre Éducation Permanente et une chambre Insertion Socioprofessionnelle. Ces chambres traitent chacune de questions spécifiques et sont le lieu de rencontres entre les opérateurs (via leur fédération) de la région wallonne et de la région bruxelloise. De part son double agrément, Lire et Écrire en Wallonie siège dans les deux chambres. Le conseil d'administration et les deux chambres ont défini des positions communes et élaboré des propositions pour promouvoir et défendre les ASBL membres.

La Fesefa est un des étages de la poupée russe de la représentation des employeurs. C'est en son sein que sont déterminés les choix qui sont reportés au CA de la Cessoc et en chaîne à l'Unipso.

En 2018, ce sont principalement les mêmes préoccupations qu'au niveau du secteur :

- la réforme APE ;
- les accords du non-marchand en région wallonne, en région bruxelloise et en communauté française ;
- rédaction du mémorandum.

C'est aussi un lieu où nous avons sensibilisé aux difficultés sectorielles notamment au guide des dépenses éligibles.

Lire et Écrire en Wallonie a également un mandat au CA de la Cessoc. Les accords internes, pour éviter d'être toujours en réunion, sont que la directrice et le président de la Fesefa,, un représentant wallon et un représentant bruxellois siègent systématique au CA

### 3.3. Le comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes

Lire et Écrire en Wallonie a activement participé aux diverses réunions organisées par le comité de pilotage de l'alpha en Fédération Wallonie Bruxelles. Nous y occupons un mandat comme représentant du secteur associatif, à côté de Lire et Écrire Bruxelles et Lire et Écrire communauté française.

Le comité de pilotage a également comme fonction de préparer la Conférence Interministérielle. Avec les deux autres coordinations (LEE Bruxelles et LEE communauté française), nous avons défini les priorités que nous souhaiterions voir aborder. Celles-ci sont au nombre de quatre :

- le choix politique de promouvoir l'alphabétisation populaire ;
- le maintien de l'alphabétisation dans un faisceau de politiques ;
- la création d'un espace de concertation pour le FLE en FWB ;
- la stabilité des moyens dans un secteur où l'offre est insuffisante par rapport à la demande.

Les chantiers qui ont occupé le comité de pilotage courant 2018 étaient principalement les suivants :

#### L'état des lieux de l'alpha

Le comité de pilotage produit tous les deux ans un état des lieux de l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles. Lire et Écrire contribue à la réalisation de cet état des lieux. En 2018, c'est la huitième édition de l'état des lieux qui a occupé les travaux du comité de pilotage.

Le comité de pilotage a également décidé de mettre en place un formulaire alpha, outil d'analyse de l'offre de formation en FWB. Lire et Écrire soutient cette initiative qui permet au secteur de bénéficier de données de suivi et d'analyse de l'offre et des politiques publiques qui y sont liées (travail mené précédemment par LEE Communautaire). Nous restons néanmoins vigilants à certains points ayant trait notamment au traitement des données, leur accès et leur utilisation, et au respect

de la vie privée. En 2018, le formulaire électronique a été retravaillé dans une nouvelle version afin d'être amélioré pour un prochain état des lieux de l'alpha.

### Préparation d'un séminaire de contact

Le 5 février 2019, un séminaire de contact était organisé par le comité de pilotage à destination des opérateurs d'alphabétisation. Lire et Écrire a participé, fin 2018, à la préparation de ce séminaire.

### Présentation d'études

Différentes études ont été présentées au comité de pilotage, notamment l'étude « *À propos de la fréquentation et de la persévérance des apprenants en alpha* » réalisée par Lire et Écrire Bruxelles, le cadre de référence pédagogique de Lire et Écrire communauté française, la recherche Spiral sur l'élaboration d'un référentiel, d'outils et d'indicateurs d'évaluation en alphabétisation des adultes. Ces études ont donné lieu à des échanges et réflexions au niveau du comité de pilotage.

## CHAPITRE 4 – LE FONCTIONNEMENT DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

### 4.1. L'équipe

Suite aux discussions et aux accords finalisés en décembre 2017 au sein du CA, en 2018, Lire et Écrire en Wallonie s'est redéployé sur ses missions. C'est l'arrivée d'une toute nouvelle équipe, la directrice, Anne-Hélène Lulling, ayant quitté ses fonctions au 31/12/2017.

Au 01/01/2018, il restait cinq personnes (5.3 ETP). Durant les six premiers mois de l'année, nous avons fait face à une série de départs programmés :

- le directeur politique, à mi-temps depuis avril 2017, a arrêté ses fonctions en 02/2018 ;
- la personne qui coordonnait la justification des dossiers ;
- la chargée de recherches pour les actions PEOE.

À partir de mai 2018, l'équipe était composée (inclus le staff de direction, 2 ETP) de 4.8 ETP principalement orientés « services aux régionales ». Un nouvel organigramme a été élaboré en s'appuyant sur les deux axes de travail de Lire et Écrire en Wallonie : un volet politique et pédagogique et un volet service aux régionales.

Nous avons procédé au recrutement de 3,5 ETP. Durant l'année 2018, l'équipe a été complète et se compose de dix personnes pour un total de 8.3 ETP.

Cet accroissement a permis à la coordination de reprendre l'ensemble des missions coordonnées. À partir d'avril 2018, il n'y a plus eu de missions déléguées pour compte de tous. Elles ont été reprises par l'équipe de la coordination.

### 4.2. Les Instances

#### 4.2.1. Instances de Lire et Écrire en Wallonie

##### Le cadre des missions Lire et Écrire en Wallonie

En décembre 2017, après de nombreuses années de discussions et de réflexions (amorçées en 2014), des accords sur la note « mission », la note organisation et la note opérationnelle de Lire et Écrire en Wallonie ont été trouvés au sein de l'ensemble des parties prenantes de Lire et Écrire en Wallonie.

En tant qu'ASBL, Lire et Écrire en Wallonie est composé d'organes statutaires :

##### Assemblée générale

Une assemblée générale ordinaire s'est tenue le 22 juin 2018 et une AG extraordinaire s'est tenue le 15 novembre 2018 pour la nomination d'un nouveau réviseur.

## Conseil d'administration

Le conseil d'administration de Lire et Écrire en Wallonie (CA Lire et Écrire en Wallonie) se compose des huit régionales wallonnes de Lire et Écrire, représentées par deux mandataires pour chaque régionale, des représentants des deux mouvements ouvriers fondateurs (au nombre de quatre représentants pour chaque mouvement fondateur) et de la direction de Lire et Écrire en Wallonie. Chacune des directions régionales est invitée à participer au conseil d'administration afin d'assurer le lien entre les orientations politiques et stratégiques du mouvement et l'activité sur le terrain.

En 2018, il y a eu quatre conseils d'administration. Hormis les thèmes de gestion courante (personnel, budget, comptes...), les principaux thèmes de fond abordés lors de ces réunions ont été :

- la réorganisation de Lire et Écrire en Wallonie ;
- la convention RW Alpha ;
- les réformes CISP et APE ;
- le suivi des dossiers politiques : le mémorandum.

## Bureau

Le Bureau est un organe de soutien à la direction pour les matières déléguées par le conseil d'administration et portant sur la gestion du personnel de la coordination wallonne, le suivi de la mission politique, la préparation des réunions d'instance. Il est composé de quatre représentants des mouvements porteurs.

Ce sont les membres du bureau de Lire et Écrire en Wallonie qui représentent la coordination wallonne au conseil d'administration de Lire et Écrire Communauté française. En 2018, il y a eu dix réunions du Bureau.

## Interrégionale

Tous les mois, une réunion réunit l'ensemble des directions des régionales ainsi que les membres du Bureau qui président cette rencontre. Les directeurs sont présents, à la fois, en tant que direction de leur régionale, mais aussi, en tant que représentant de celle-ci. Le conseil d'administration, qui reste bien l'organe souverain, donne des lignes directrices de la politique à suivre, l'interrégionale a comme mission d'opérationnaliser les orientations prise par le CA. À ce titre, elle dispose de certaines fonctions décisionnelles. Elle a également comme missions de préparer les dossiers à débattre en conseil d'administration, d'échanger et de discuter des avancées des projets communs en cours. Toutes les rencontres ont au minimum les deux missions à l'ordre du jour : missions politique et missions services aux régionales. Douze réunions se sont tenues en 2018.

## Réunion d'équipe

L'équipe s'est réunie dix fois au cours de l'année 2018, et une journée de mise au vert a eu lieu à Namur en juin.

Ces réunions sont l'occasion pour chacun d'être tenu au courant de l'actualité du mouvement Lire et Écrire et du secteur, ainsi que, de l'actualité de ses collègues. Elles sont aussi un lieu d'échanges sur les enjeux et objectifs de nos missions et sur les matières liées à la gestion quotidienne.

Hormis les agendas partagés, un agenda commun reprenant les différentes réunions et GT auxquels les membres de l'équipe participent est mis à jour systématiquement lors de la réunion d'équipe.

#### 4.2.2. Instances du mouvement

La coordination wallonne est un acteur de mouvement Lire et Écrire. Elle travaille en étroite collaboration avec les coordinations de Lire et Écrire Bruxelles et communautaire, et participe aux diverses instances pilotées par cette dernière (voir rapport d'activités Lire et Écrire Communauté française).

##### Conseil d'entreprise

Lire et Écrire en Wallonie est membre de l'UTE du mouvement. La direction occupe un mandat au sein du conseil d'entreprise. De manière systématique, un point situation socioéconomique en Wallonie, à Bruxelles et en communauté française est abordé.

Le conseil d'entreprise s'est réuni dix fois en 2018.

### 4.3. Les groupes de travail structurels

#### 4.3.1. GT administratif et financier

Après une année d'interruption, Lire et Écrire en Wallonie a relancé l'organisation de GT administratifs et financiers réguliers. Les points à l'ordre du jour sont définis selon les nécessités du travail et de l'actualité administrative et financière.

En 2018, les 2 GT organisés ont principalement abordé :

- L'analyse du retour des dossiers coordonnés pour l'année 2017, dont le dossier « personnes étrangères d'origine étrangère » introduit pour la première fois en 2017.
- La mise en place des justifications des dossiers pour l'année 2018 avec l'apparition du guide des dépenses éligibles.

Le groupe de travail administratif et financier regroupe les responsables administratifs et financiers des régionales wallonnes, de la coordination wallonne, de Lire et Écrire communauté française et de Lire et Écrire Bruxelles. Ce GT, piloté par la coordination wallonne, travaille sur la cohérence et l'harmonisation des pratiques administratives et financières au sein du mouvement Lire et Écrire en fonction de l'évolution des contextes, du cadre administratif et financier, en articulation avec les lignes directrices et les contraintes des pouvoirs publics.

### 4.3.3. GT Sensi et partenariat

Dans sa mission de mise en réseau, de soutien pédagogique et administratif des régionales, la coordination wallonne a organisé un groupe de travail réunissant les chargés de sensibilisation et de développement partenarial au sein des régionales. Ces fonctions sont chargées de mettre en œuvre les objectifs 1 et 4 de la convention région wallonne alpha, les actions de sensibilisation et de partenariat intervenant dans le cadre du projet FSE et également dans le cadre également de l'éducation permanente.

Les travaux se sont concentrés essentiellement sur l'intégration des nouvelles modalités de reporting de la convention région wallonne alpha, sur les actions prévues et menées en 2018, sur un échange de pratique entre régionale.

Ce groupe de travail s'est réuni à 2 reprises en 2018 : le 26 juin et le 17 octobre 2018.

### 4.3.4. GT Accueil, accompagnement et orientation

Dans sa mission de mise en réseau, de soutien pédagogique et administratif des régionales, la coordination wallonne a organisé un groupe de travail avec les fonctions chargées de l'accueil, de l'accompagnement et de l'orientation des publics. Il s'agit principalement d'agents de guidance et d'orientation. Ces fonctions peuvent être assumées par d'autres travailleurs, en fonction des régionales.

Les travaux portaient principalement sur la mise en œuvre de l'objectif 2 de la convention RW Alpha, sur les actions prévues et réalisées en 2018, sur l'intégration des nouvelles modalités de reporting de ces actions et sur un échange de pratique entre régionales.

Ce groupe de travail s'est réuni une fois en 2018, le 26 février.

## CHAPITRE 5 – LES PERSPECTIVES 2019

L'année 2018 ne s'annonçait pas aussi remplie en actualités politiques mais le changement de majorité en juin 2017 a apporté une série de bouleversements.

Sur le plan politique, le contexte actuel nous conduit à une extrême vigilance. Les politiques publiques d'activation, d'intégration ou d'austérité ne nous rassurent pas pour l'avenir de notre public et de nos actions. Nous devons plus que jamais défendre le droit à l'alphabétisation pour tous et lutter contre l'exclusion et la précarisation des personnes en situation d'analphabétisme et d'illettrisme.

À ce titre, la reconduction pluriannuelle (2018-2020) de notre convention RW Alpha est essentielle pour promouvoir une action d'alphabétisation transversale et concertée en Wallonie.

En particulier, nous serons attentifs à la question du dispositif et du parcours d'intégration, à nos collaborations avec les centres régionaux d'intégration, à la place de l'alpha face au FLE, à l'accueil des publics migrants et l'offre de formation en cohérence avec nos valeurs et à la qualité de notre travail. Un outil permettant l'identification des impacts des processus de formation en alpha sur notre public a été élaboré dans le travail de recherche-action. Nous veillerons à ce que celui-ci soit diffusé largement auprès de nos partenaires mais aussi d'autres acteurs qui interviennent à la fois dans l'alpha et dans le FLE.

Sur le plan politique, 2019 sera une année d'élections. Les différents chantiers entamés en 2018 mais non finalisés vont encore beaucoup nous mobiliser. Ce qui aura été détricoté par notre ministre de tutelle devra être reconstruit. L'évolution du paysage de l'insertion socioprofessionnelle mobilisera notre attention et nos énergies en collaboration étroite avec nos partenaires de l'Interfédération.

Après le travail sur la réaction et la diffusion de notre mémorandum, nous allons nous mettre en ordre de marche pour influencer, tant que faire ce peut, la déclaration de politique régionale (DPR). Cette DPR détermine l'action du gouvernement pour les cinq années à venir. La lutte contre l'analphabétisme doit s'y retrouver en bonne place.

La réforme APE fera partie intégrante des négociations pour la mise en place du futur gouvernement. Nous serons aux côtés de nos partenaires du secteur non-marchand dans les différentes instances, pour que cette réforme soit pérenne et la moins nocive pour le secteur.

En interne, 2018 a été l'année de la mise en place des accords passés avec les régionales et les mouvements porteurs. L'équipe s'est étoffée de compétences pour mener à bien ses missions dans leurs dimensions politiques, pédagogiques, administratives, financières, techniques et dans l'accompagnement et le soutien des régionales sur diverses matières. Un travail d'accompagnement et d'intégration des nouveaux arrivés a été et devra être mené par le staff de direction.

2019 sera l'année de la stabilisation et de la traduction concrètes des projets de coordination suivant les accords pris au sein des instances de Lire et Écrire en Wallonie.



## ANNEXES

Annexe 1 : *Abréviations et sigles*

Annexe 2 : *Publications 2018*

Annexe 3 : *Bilan et comptes de résultat 2018*

Annexe 4 : *Liste des administrateurs du CA de Lire et Écrire en Wallonie au 31/12/2018*

Annexe 5 : *Organigramme de l'ASBL au 31/12/2018*

Annexe 6 : *Statistiques du personnel des entités wallonnes de Lire et Écrire au 31/12/2018*

## ANNEXE 1 : ABRÉVIATIONS ET SIGLES

**AGW** : Arrêté du Gouvernement wallon

**APE** : Aide à la Promotion de l'Emploi

**CA** : Conseil d'Administration

**CEB** : Certificat d'Étude de Base

**CEP** : Congé Éducation Payé

**CISP** : Centre d'Insertion Socioprofessionnelle

**CPAS** : Centre Public d'Action Sociale

**CRI** : Centre Régional d'Intégration

**DGO5** : Direction Générale Opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé

**DGO6** : Direction Générale Opérationnelle de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche

**DPR** : Déclaration de Politique régionale

**EFT** : Entreprise de Formation par le Travail

**ETA** : Entreprise de Travail Adapté

**FLE** : Français Langue Étrangère

**FSE** : Fonds Social Européen

**GT** : Groupe de Travail

**IBEFE** : Instances bassin Enseignement qualifiant - Formation – Emploi

**IEV** : Institut Émile Vandervelde

**Interfédé** : Interfédération des CISP

**LEE** : Lire et Écrire

**MOC** : Mouvement Ouvrier Chrétien

**PCS** : Plan de Cohésion Sociale

**PEOE** : Personnes Étrangères et d'Origine Étrangère

**RW** : Région wallonne

**SPW** : Service Public de Wallonie

## ANNEXE 2 : PUBLICATIONS 2018

Toutes les publications de Lire et Écrire en Wallonie depuis 2011 sont téléchargeables sous l'onglet « publications » de notre site Internet : <http://www.lire-et-ecrire.be/Publications>. Le présent document recense les analyses, études, articles et rapports publiés en 2017.

### ÉTUDES

- UGEUX Élise, « *Analyse des impacts des actions d'alphabétisation auprès des personnes étrangères ou d'origine étrangères* », juin 2018.

Résumé : Réalisée par Lire et Écrire en Wallonie, avec le soutien du ministre wallon de l'Action sociale, cette recherche-action s'intéresse aux impacts du processus d'alphabétisation auprès des publics « personnes étrangères et d'origine étrangère », tels que définis par le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé. Essentiellement qualitative, la recherche s'appuie sur une méthodologie impliquant l'expression directe des apprenants. Elle se construit à partir de leur propre regard sur les effets du processus d'alphabétisation dans leur vie.

Conformément à la démarche d'une recherche-action, celle-ci s'est faite dans un aller-retour entre le champ de la recherche et la pratique de terrain.

En s'appuyant sur les contributions de dix sept travailleurs de seize centres de formation en alphabétisation qui ont alimenté, testé et considérablement enrichi la méthode, la recherche-action a également abouti au guide méthodologique et la mise en évidence des impacts de l'alphabétisation.

- DUCHESNE Justine, « *L'influence des politiques publiques sur les catégories de publics présents à Lire et Écrire en Wallonie, Quels changements depuis 2014 ?* », décembre 2018.

Résumé : Loin d'être un résumé exhaustif de l'ensemble des réformes qui ont jalonné cette législature 2014-2019, la confrontation d'un contexte politique global à son articulation sur le terrain nous permettra de faire état des mécanismes d'influences multiples qui s'exercent sur le quotidien des acteurs de l'alpha et, plus particulièrement, sur les catégories de publics vers qui ils destinent leurs actions.

Cette étude a donc pour visée de se retourner sur la mise en œuvre des priorités politiques adoptées durant la législature 2014-2019 et de divulguer l'incidence de celles-ci sur le quotidien des acteurs et plus particulièrement, sur les catégories de publics présents en formation. Le tout, dans le but de percevoir l'évolution présumée des catégories visées par les politiques sur le terrain. En d'autres termes, nous nous demanderons : quelle a été l'influence des politiques publiques sur les catégories de publics présents à Lire et Écrire en Wallonie depuis 2014 ?

### ANALYSES

- DUYGU Celik, « *Au carrefour de l'alphabétisation et de l'apprentissage du français langue étrangère, quelles distinctions ?* », décembre 2018.

- DUYGU Celik, « *Les lois anti-discrimination doivent-elles reconnaître les discriminations liées à l'écrit ?* », Journal de l'alpha n° 213, 2ème trimestre 2019.
- DUYGU Celik, « *Publics éloignés : le facteur "Sherwood"* », décembre 2018.
- DUYGU Celik « *La formation de base pour les détenus : quelle pertinence et quels freins ?* », décembre 2018.
- DUCHESNE Justine, « *la modification du travail social chez Lire et Écrire, l'effet boule de neige des politiques d'activation* », décembre 2018.

## ANNEXE 3 : BILAN ET COMPTES DE RÉSULTAT 2018 (EN EUROS)

### BILAN

| <u>Actif</u>                                    | <u>2018</u>      | <u>2017</u>      | <u>Passif</u>             | <u>2018</u>      | <u>2017</u>      |
|---|------------------|------------------|---------------------------|------------------|------------------|
| <b>Immobilisés</b>                              | <b>10.197</b>    | <b>7.446</b>     | <b>Fonds sociaux</b>      | <b>173.085</b>   | <b>172.530</b>   |
|   |                  |                  | Réserve associative       | 90.859           | 90.859           |
| Immobilisations corporelles et<br>incorporelles | 5.024            | 2.278            | Bénéfice reporté          | 82.226           | 81.671           |
| Immobilisations financières                     | 5.173            | 5.168            | <b>Provisions</b>         | <b>47.736</b>    | <b>47.736</b>    |
| <b>Actifs circulants</b>                        | <b>1.785.064</b> | <b>1.754.770</b> | <b>Dettes</b>             | <b>1.574.441</b> | <b>1.370.495</b> |
| Créances à un an au plus                        | 1.623.270        | 1.333.644        | Dettes à plus d'un an     | 0                | 0                |
| Valeurs disponibles                             | 115.239          | 218.901          | Dettes à un an au plus    | 1.533.836        | 1.298.362        |
| Comptes de régularisation                       | 46.556           | 30.770           | Comptes de régularisation | 40.605           | 72.133           |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>1.795.262</b> | <b>1.590.761</b> | <b>TOTAL</b>              | <b>1.795.262</b> | <b>1.590.761</b> |

## COMPTE DE RÉSULTAT

| <u>Charges</u>   | <u>2018</u>    | <u>2017</u>    | <u>Produits</u>                     | <u>2018</u>    | <u>2017</u>    |
|--|----------------|----------------|-------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Coût des ventes et des prestations</b>  | <b>596.508</b> | <b>607.729</b> | <b>Ventes et prestations</b>        | <b>599.875</b> | <b>608.988</b> |
| Approvisionnements et marchandises   | 0              | 0              | Chiffre d'affaires                  | 0              | 0              |
| Services et biens divers   | 105.484        | 164.152        |                                     |                |                |
| Rémunérations, charges sociales et pension   | 485.585        | 428.661        | Cotisations, dons, legs et subsides | 579.894        | 612.771        |
| Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles | 2.993          | 2.624          |                                     |                |                |
| Provisions pour risques et charges   | 0              | 11.000         | Autres produits d'exploitation      | 19.981         | -3.783         |
| Autres charges d'exploitation  | 2.446          | 1.292          |                                     |                |                |
| <b>Charges non récurrentes</b>   |                |                | <b>Produits non récurrents</b>      | <b>86</b>      | <b>2.200</b>   |
| <b>Charges financières</b>   | <b>19.246</b>  | <b>19.675</b>  | <b>Produits financiers</b>          | <b>16.348</b>  | <b>16.596</b>  |
| <b>Bénéfice de l'exercice</b>  | <b>555</b>     | <b>380</b>     |                                     |                |                |
| <b>TOTAL</b>   | <b>616.309</b> | <b>627.784</b> | <b>TOTAL</b>                        | <b>616.309</b> | <b>627.784</b> |

**ANNEXE 4 : LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LIRE ET ÉCRIRE WALLONIE AU  
31/12/2018**

| Personne physique                    | Représentant de  |
|--------------------------------------|--|
| <b>MOUVEMENTS PORTEURS</b>           |  |
| Madame Anne-Marie Andrusyszyn        | MOS - FGTB wallonne et mouvements d'éducation permanente de la mouvance socialiste |
| Madame Dominique Brasseur            |  |
| Monsieur Luc Giltay                  |  |
| Madame Virginie Delvaux              | MOC et ses organisations constitutives   |
| Monsieur Eric Albertuccio            |  |
| Monsieur Bernard Kerger              |  |
| Monsieur Joël Gillaux                | Lire et Écrire en Wallonie (directeur)   |
| Madame Duygu Celik                   | Lire et Écrire en Wallonie (directrice adjointe)                                   |
| <b>RÉGIONALES WALLONNES</b>          |  |
| Institution                          | Représentée par  |
| Lire et Écrire Brabant wallon        | Madame Claire Lammerant  |
|                                      | Monsieur Enzo Gramaglia  |
| Lire et Écrire Centre Mons Borinage  | Monsieur Jean-Marc Lauwers   |
|                                      | Monsieur Samuel Thirion  |
| Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut | Madame Adeline Baudson   |
|                                      | Monsieur Vincent Pestieau  |
| Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme     | Monsieur Damien Grégoire   |
|                                      | Monsieur Philippe Bordignon  |
| Lire et Écrire Luxembourg            | Monsieur Jean-Nicolas Burnotte   |
|                                      | Monsieur Joël Thiry  |
| Lire et Écrire Namur                 | Monsieur Yorik Bridoux   |

|                                 |                             |
|---------------------------------|-----------------------------|
|                                 | <i>(poste vacant)</i>       |
| Lire et Écrire Verviers         | Monsieur Antonio Bernet     |
|                                 | Madame Françoise Defraiture |
| Lire et Écrire Wallonie picarde | Madame Valérie Brooms       |
|                                 | Monsieur Jacky Quintart     |



# ANNEXE 5 : ORGANIGRAMME AU 31/12/2018

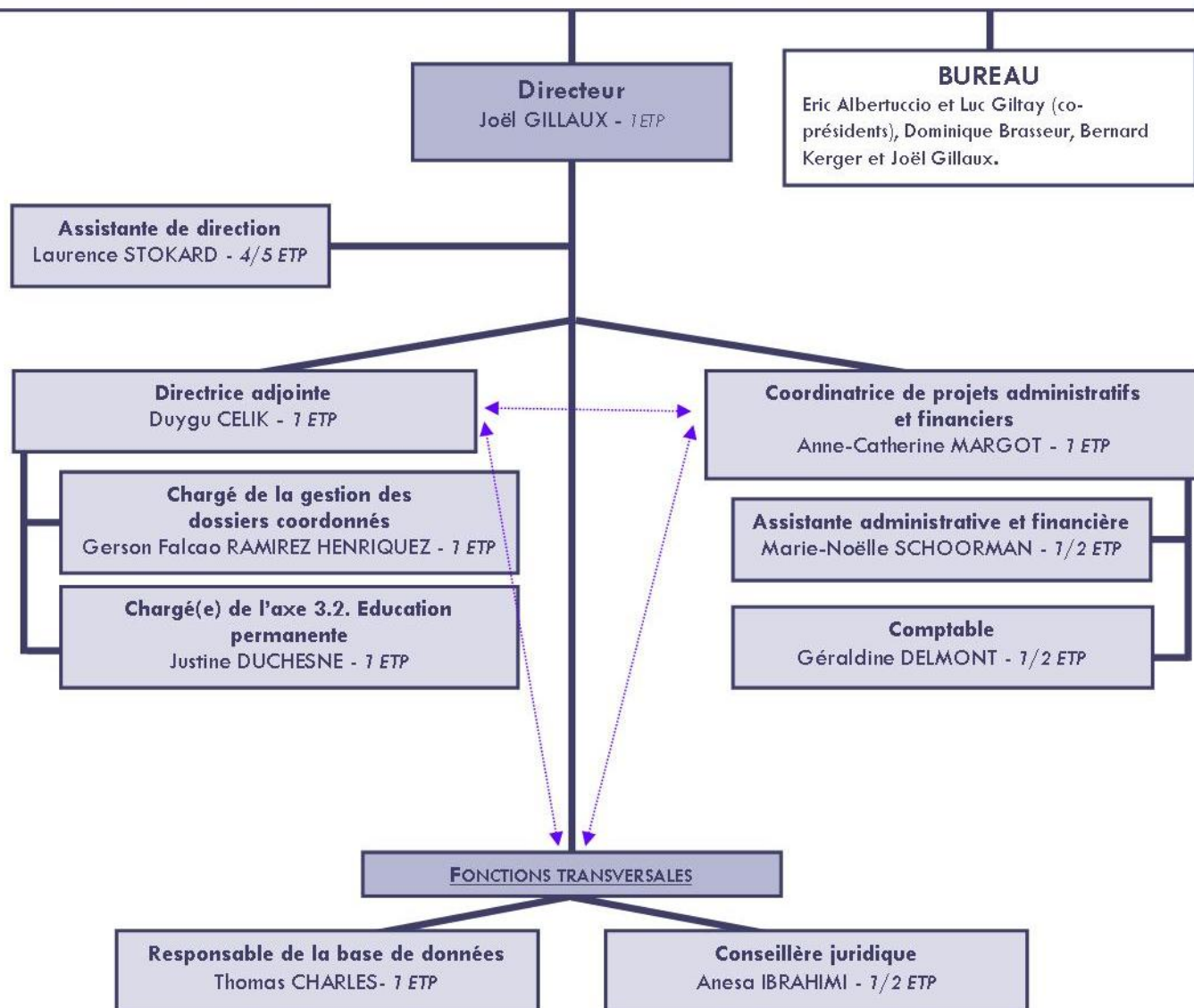
## Organigramme hiérarchique et fonctionnel de Lire et Ecrire en Wallonie - Août 2018

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut, Lire et Écrire Liège Huy Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers, Lire et Écrire Wallonie picarde, Joël Gillaux (directeur de Lire et Écrire en Wallonie), Anne-Marie Andrusyszyn, Anne Spitals, Dominique Brasseur et Luc Giltay pour la FGTB et les mouvements d'Éducation Permanente de la mouvance socialiste, Virginie Delvaux, Bernard Kerger, Eric Albertuccio et un poste vacant pour le MOC et ses organisations constitutives.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut, Lire et Écrire Liège Huy Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers, Lire et Écrire Wallonie picarde, Joël Gillaux (directeur de Lire et Écrire en Wallonie), Dominique Brasseur, Anne-Marie Andrusyszyn et Luc Giltay pour la FGTB et les mouvements d'Éducation Permanente de la mouvance socialiste, Virginie Delvaux, Bernard Kerger et Eric Albertuccio pour le MOC et ses organisations constitutives.



— Lien hiérarchique

◄—► Lien fonctionnel



Lire et Ecrire  
Wallonie

## ANNEXE 6 : STATISTIQUES DU PERSONNEL

Les figures et graphiques reprennent une évolution sur les cinq dernières années (2014 à 2018).

### Nombre de travailleurs

Le nombre de travailleurs à Lire et Écrire dans les régionales wallonnes et à Lire et Écrire en Wallonie en 2018 est de 185 travailleurs, soit 142,5 équivalents temps plein (ETP).

Le graphique ci-dessous indique l'évolution du personnel en ETP dans chaque entité wallonne sur les cinq dernières années. Entre 2014 et 2017, Lire et Écrire en Wallonie enregistre une diminution du nombre d'ETP, puis une remontée en 2018.

**Figure 1 : Évolution des ETP dans les entités wallonnes de Lire et Écrire - 2014 à 2018**

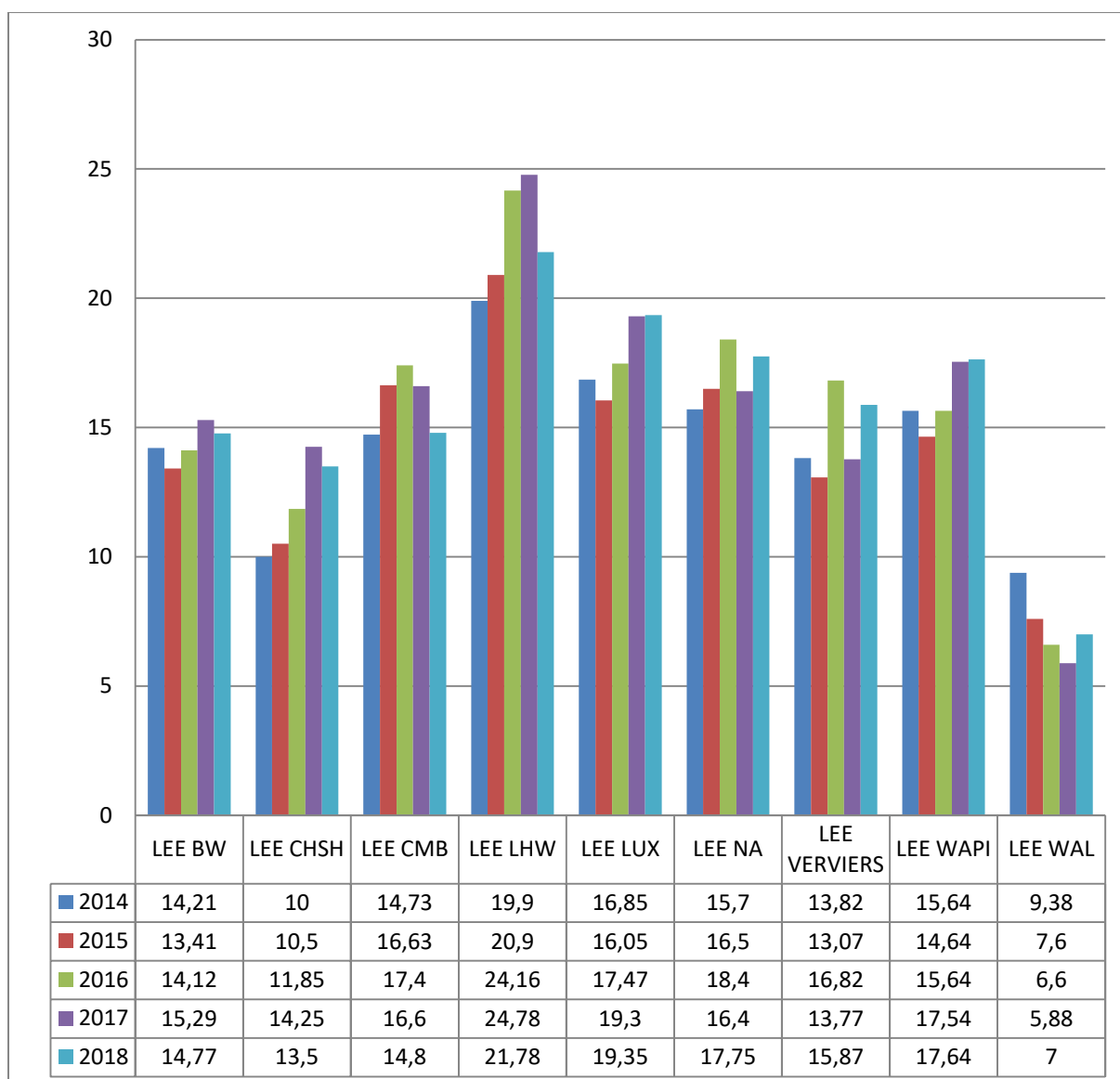
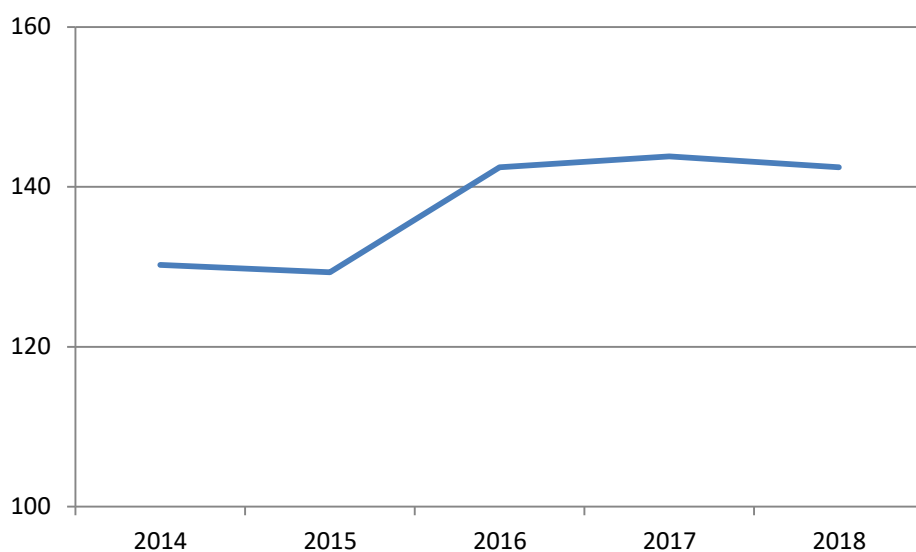


Figure 2 : Évolution globale des ETP de 2014 à 2018 sur le territoire wallon

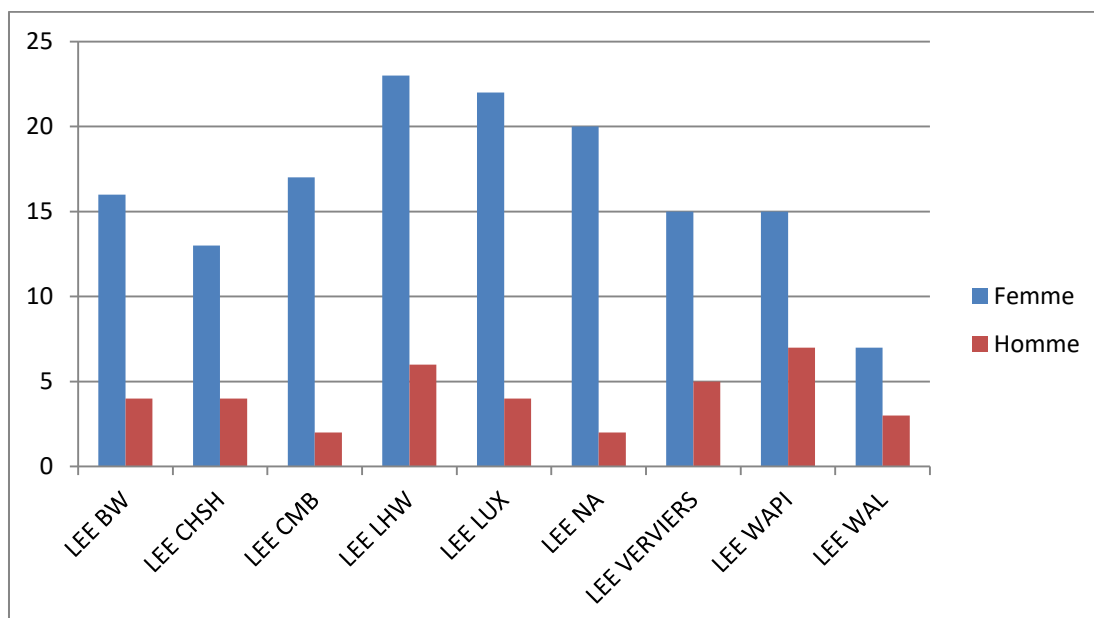


## Caractéristiques des travailleurs

### Genre

La proportion d'hommes et de femmes parmi les travailleurs de Lire et Écrire sur le territoire wallon est une constante depuis plusieurs années. En 2018, cette proportion ne s'est pas modifiée par rapport à l'année précédente (fluctuation de 1%) : 80 % de femmes pour 20 % d'hommes.

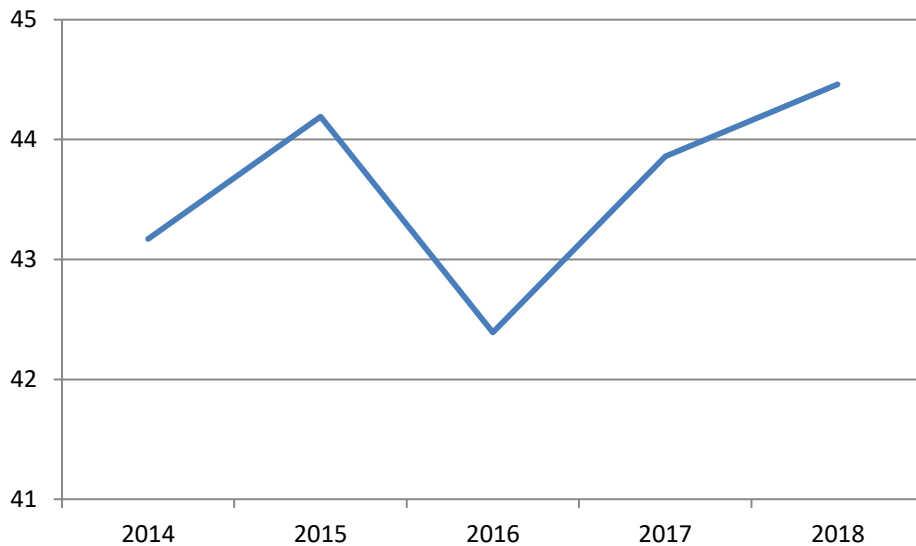
Figure 3 : Répartition du genre par entité wallonne de Lire et Écrire – 2018



## Âge

En 2018, l'âge moyen du personnel des entités Lire et Écrire sur le territoire wallon est supérieur à 44 ans. Après une tendance à la baisse de 2015 à 2016, l'âge moyen est remonté entre 2016 et 2018 (+2 ans).

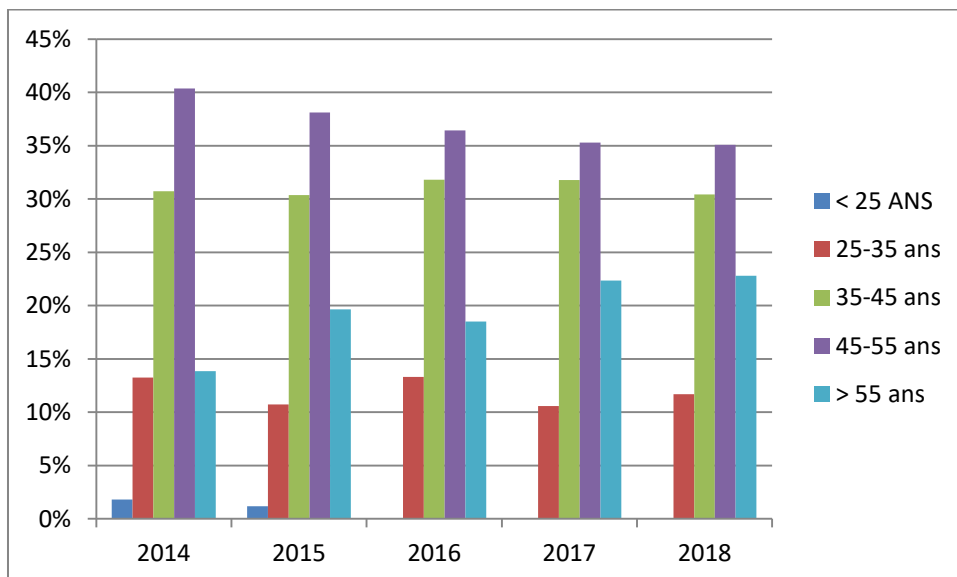
Figure 4 : Évolution de l'âge moyen des travailleurs des entités wallonnes de Lire et Écrire - 2014 à 2018.



Plus précisément, le graphique ci-après illustre l'évolution de l'âge des travailleurs, en pourcentage et par tranche d'âge, sur les 5 dernières années pour l'ensemble des entités wallonnes.

Nous pouvons constater, en 2018, que les travailleurs âgés entre 45 et 55 ans représentent la part la plus importante du personnel ; elle tend cependant à légèrement diminuer. La tranche d'âge des travailleurs âgés entre 35 et 45 ans tend à se stabiliser ; celle des plus de 55 ans augmente très légèrement en 2018.

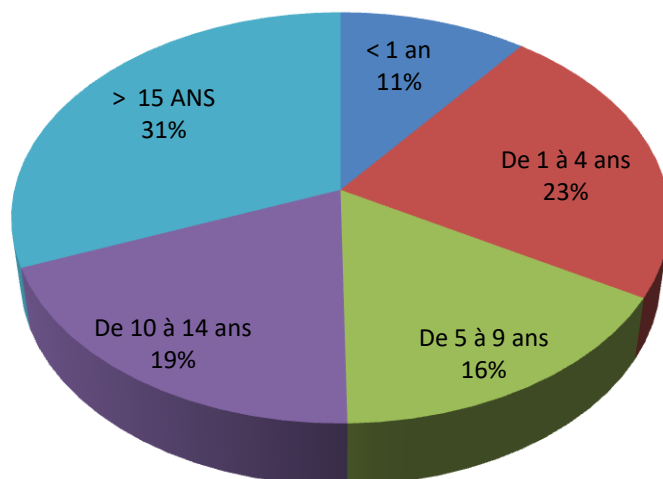
Figure 5 : Répartition par tranches d'âge - 2014 à 2018



## Ancienneté à Lire et Écrire

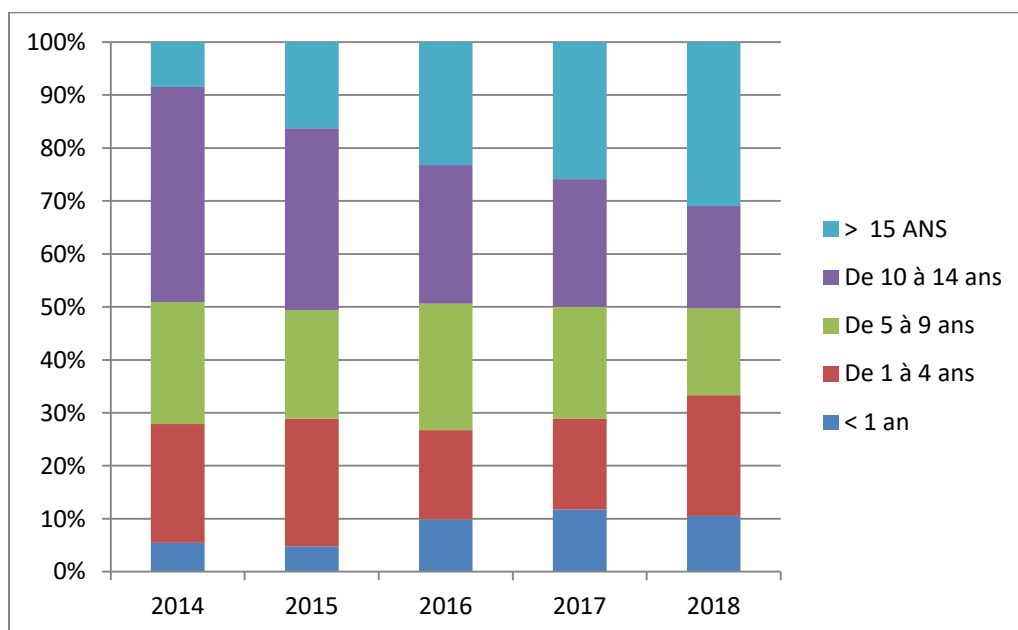
La figure 6 indique que 50% des travailleurs ont une ancienneté à Lire et Écrire supérieure ou égale à dix ans.

Figure 6 : Ancienneté des travailleurs en 2018



Le graphique ci-dessous montre que l'ancienneté du personnel se stabilise ; 49% en 2014 et 2016, 51% en 2015 et 50% en 2017 et 2018, ont au moins dix années d'ancienneté à Lire et Écrire.

Figure 7 : Évolution de l'ancienneté des travailleurs des entités wallonnes de Lire et Écrire - 2014 à 2018

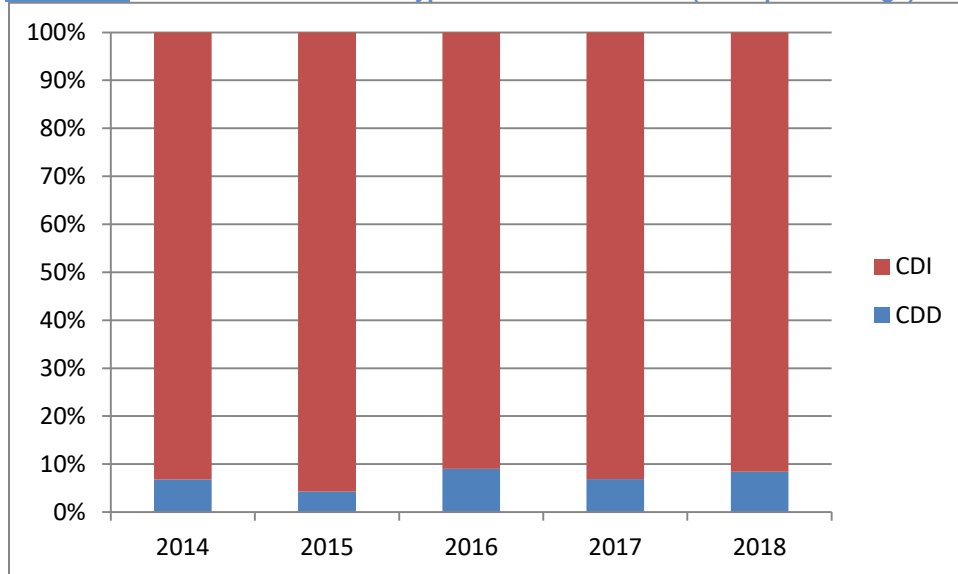


## Types de contrat

La majorité du personnel en Wallonie est sous contrat à durée indéterminée (cent soixante trois contrats, soit 88%).

Ci-dessous, en comparant les années 2014 à 2018, on observe une stabilité du nombre de contrats à durée déterminée. Pour l'année 2018, les entités wallonnes comptabilisaient quinze contrats de ce type, soit 8% de la totalité des contrats.

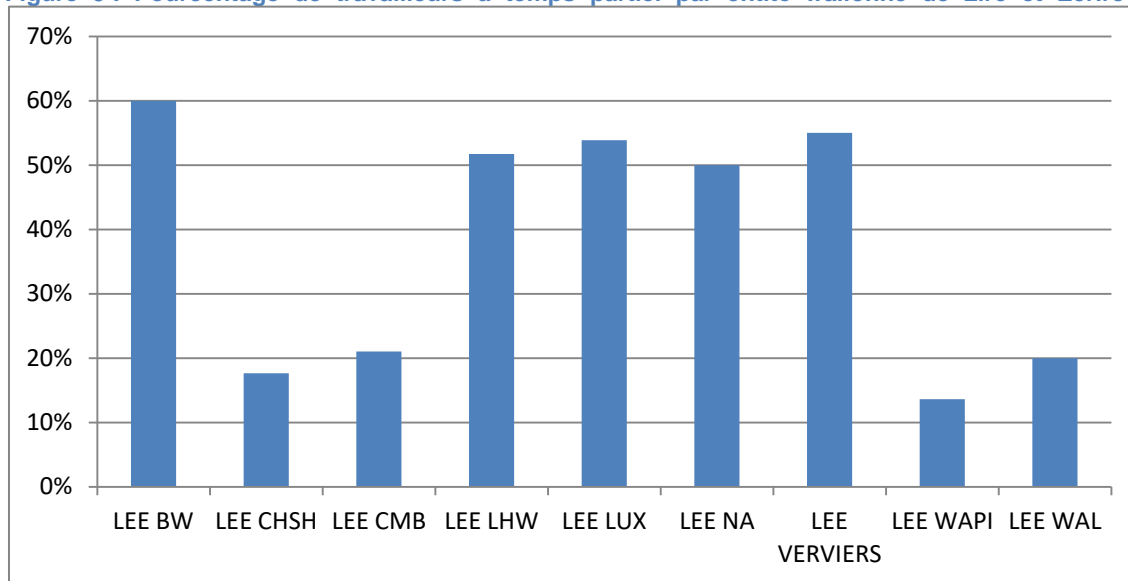
Figure 8 : Évolution des types de contrat (en pourcentage) de 2014 à 2018



## Le travail à temps partiel

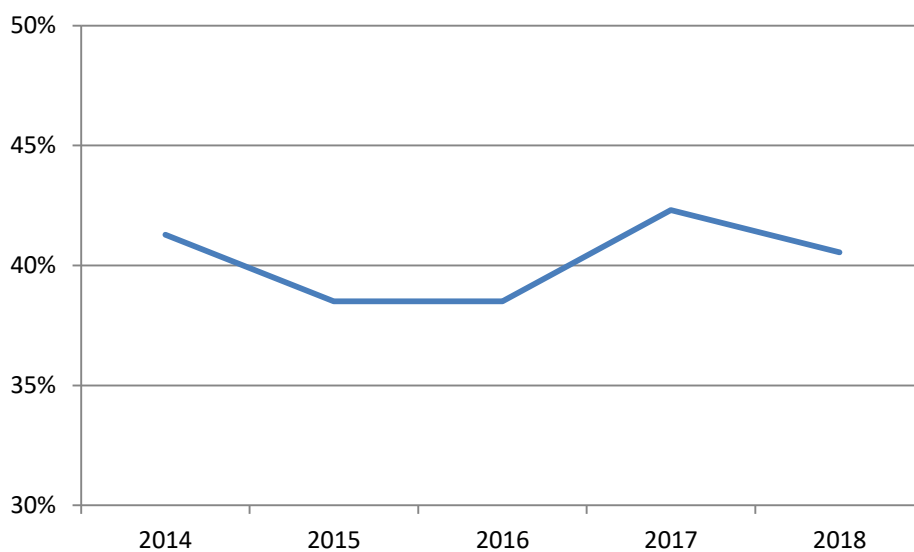
Le graphique ci-dessous indique une variabilité assez forte du travail à temps partiel selon les régionales. LEE BW, LEE Lg-H-W, LEE Lux, LEE Namur et LEE Verviers dépassent 40% de contrats à temps partiel parmi leur personnel, tandis que LEE Wapi, LEE CMB, LEE CHSH et LEE WAL engagent 21% ou moins de son personnel avec un contrat à temps partiel. Derrière ces variations entre entités Lire et Écrire, se dessinent aussi des politiques différentes en matière de gestion du temps partiel.

Figure 9 : Pourcentage de travailleurs à temps partiel par entité wallonne de Lire et Écrire - 2018



La figure 10 illustre l'évolution des travailleurs à temps partiel qui oscille entre 39% et 42% selon les années. Il est à noter que parmi les temps partiels au sein de Lire et Écrire en 2018, 52% sont occupés à ½ temps et 32% à 4/5<sup>ème</sup> temps.

Figure 10 : Évolution des travailleurs wallons engagés à temps partiel - 2014 à 2018



### Fonction des travailleurs

Les travailleurs sont regroupés en cinq fonctions principales : direction, développement, formation, fonction administrative et financière et autres.

Le graphique ci-après met en évidence l'importance relative de la fonction de formation qui représente plus de la moitié des travailleurs à Lire et Écrire sur le territoire wallon (52%) ; viennent ensuite les membres des équipes qui occupent une fonction en lien avec le développement de projets (24%). Les postes administratifs et financiers représentent, quant à eux, 19% des travailleurs, ce qui est une part non négligeable.

Figure 11 : Fonction des travailleurs regroupant l'ensemble des entités wallonnes en nombre de travailleurs - 2018

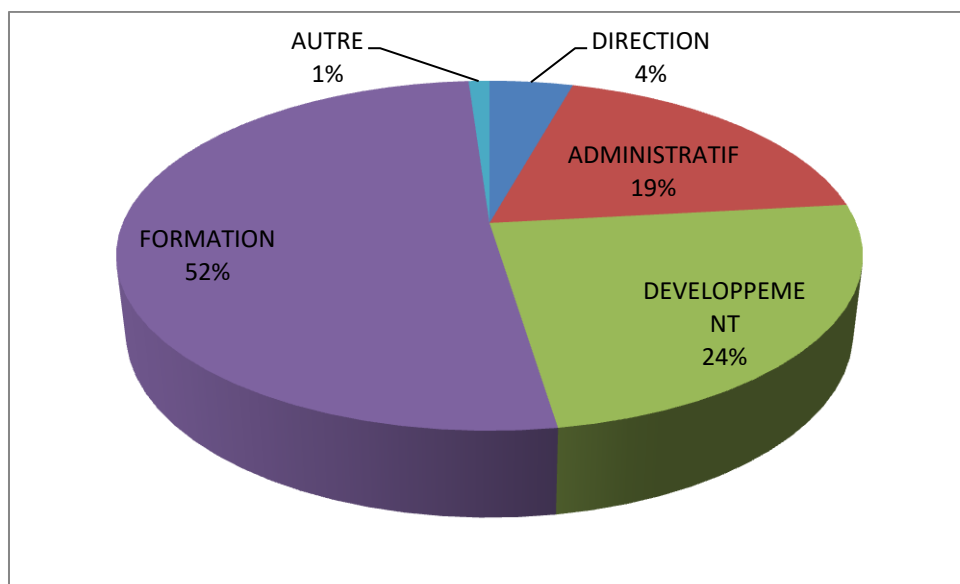
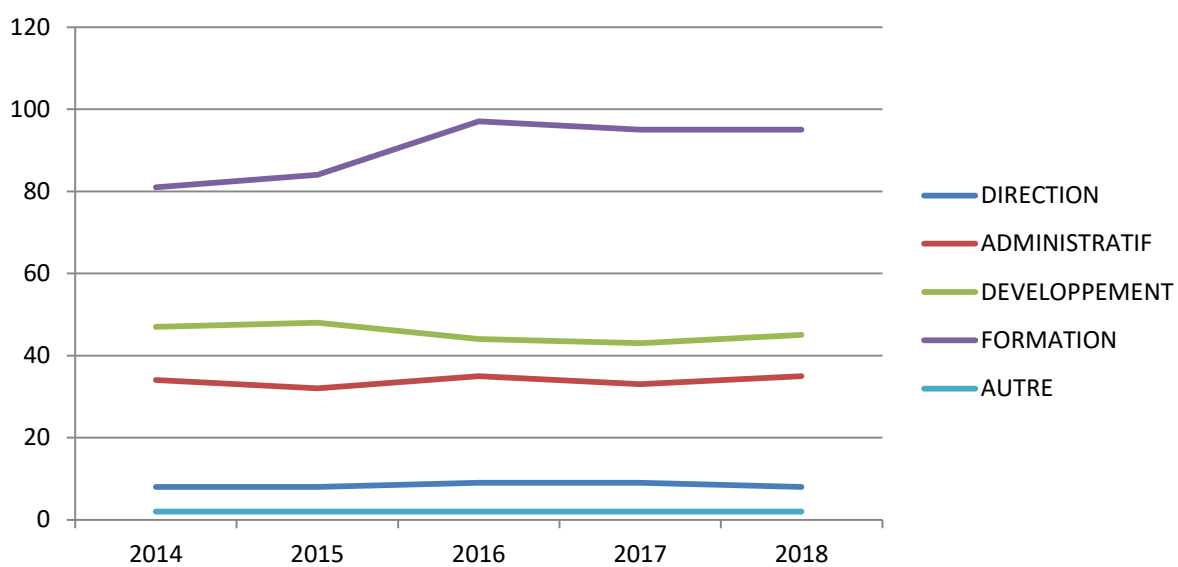


Figure 12 : Évolution en nombre de la répartition des fonctions des travailleurs – 2014 à 2018





**Pour tout contact :**

Lire et Écrire en Wallonie

Rue Artoisenet 7

5000 NAMUR

081/24.25.00

[coordination.wallonne@lire-et-Écrire.be](mailto:coordination.wallonne@lire-et-Écrire.be)

<http://www.lire-et-Écrire.be/wallonie>

Avec le soutien de :



Wallonie



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, LA WALLONIE ET LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES  
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

*Éditeur responsable : Joël Gillaux, directeur*